

2025

RAPPORT ANNUEL SERVICE GESTION DES DECHETS



CCLVD

1 rue de Nogent

60290 LAIGNEVILLE

Tél. : 03 44 73 89 10

Envoyé en préfecture le 09/10/2026

Reçu en préfecture le 09/10/2026

Publié le



ID : 060-246000129-20260929-2909202924-DE

SOMMAIRE

1	PRESENTATION GÉNÉRALE	5
1.1	LE TERRITOIRE DESSERVI.....	5
1.2	LA COMPÉTENCE	6
1.3	LES TOURNÉES	7
1.4	ORGANIGRAMME	8
1.5	LES ÉQUIPEMENTS À NOTRE DISPOSITION	9
1.6	LA POLITIQUE DE GESTION ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS	10
1.7	LES PARTENAIRES.....	11
2	INDICATEURS TECHNIQUES	13
2.1	LES COLLECTES SÉLECTIVES	13
2.1.1	LE MONOFLUX ou collecte sélective (hors verre)	13
2.1.2	LE VERRE	20
2.2	LES DÉCHETS VERTS	27
2.2.1	Tonnages 2025.....	27
2.2.2	COLLECTE PAR SECTEUR (EN TONNES)	28
2.2.3	Evolution des tonnages : 2010 – 2015/2025	29
2.2.4	Le compostage	30
2.3	LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	32
2.3.1	TONNAGES 2025.....	32
2.4	LES ENCOMBRANTS	35
2.4.1	BENNES DE FIN DE BROCANTE 2021-2025	35
2.4.2	TONNAGES 2025.....	36
2.4.3	ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2000 A 2025.....	37
2.5	LA DÉCHETTERIE	38
2.5.1	LA FRÉQUENTATION ET LES TONNAGES 2023-2024	38
2.5.2	Fréquentation de la déchetterie de Laigneville - communes de la Vallée DOREE.....	39
2.5.3	Fréquentation de la déchetterie de Laigneville – autres communes	39
2.6	LA RECYCLERIE	40
2.6.1	L'INSERTION :	40
2.6.2	L'économique	40
2.6.3	L'environnemental	41
2.7	LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS	45
2.7.1	CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE - VERRE	45
2.7.2	CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE – TEXTILE	45
2.8	LES RELATIONS AVEC LES USAGERS.....	47
2.8.1	COMMUNICATION EN PORTE A PORTE	47
2.8.2	COMMUNICATION - DIVERS	47
2.8.3	ATELIERS/ SENSIBILISATIONS	48
3	LES INDICATEURS FINANCIERS.....	51
3.1	LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	51
3.1.1	COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF	51
3.1.2	COLLECTE VERRE.....	51
3.1.3	COLLECTE DÉCHETS VERTS	52
3.1.4	COLLECTE ENCOMBRANTS	53
3.2	LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	54
3.2.1	COLLECTE MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF	54

3.2.2 COLLECTE VERRE.....	54
3.2.3 COLLECTE DÉCHETS VERTS.....	54
3.2.4 COLLECTE ENCOMBRANTS.....	54
3.3 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	54
4 SYNTHÈSE.....	56
4.1 CONCLUSION DE L'ANNÉE 2025.....	56
4.1.1 SYNTHÈSE TECHNIQUE	56
4.1.2 evolution des flux de dÉchets 2020 – 2025	57
4.1.3 Part des omr – déchets triÉs (hors déchetterie).....	58
4.1.4 SYNTHÈSE FINANCIÈRE : en €Ttc.....	59
4.1.5 EXPLICATIONS DE LA SYNTHÈSE FINANCIÈRE.....	60
4.2 CE QU'IL S'EST PASSE EN 2025.....	63
4.2.1 Amélioration du tri.....	63
4.2.2 Programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers et Assimilés.....	63
4.2.3 Déploiement du compostage individuel et partagé.	64
4.2.4 Changement logiciel déchets.....	64
4.3 Perspectives 2026	65
4.3.1 Amélioration du tri.....	65
4.3.2 Renforcement des points d'apport volontaire du verre.....	65
4.3.3 Renouvellement d'une benne	65
4.3.4 Déploiement du compostage individuel et partagé	65
4.3.5 Accompagnement a la mise en récits	65
4.3.6 Lancement d'une étude sur la réduction de fréquence de collecte des Ordures Ménagères.....	65
4.3.7 Etude sur le déploiement de caméras embarquées intégrant des solutions d'intelligence artificielle.....	65

1 PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1 LE TERRITOIRE DESSERVI

Communauté de Communes du Liancourtois – La Vallée Dorée
1 rue de Nogent
60 290 LAIGNEVILLE
Tel : 03.44.73.89.10

	Population totale au 01/01/2010	Population totale au 01/01/2025	Evolution
Bailleval	1 500	1 508	0,53%
Cauffry	2 350	2 699	14,85%
Labruyère	662	706	6,65%
Laigneville	3 906	4 899	25,42%
Liancourt	7 283	6 959	-4,45%
Mogneville	1 519	1 535	1,05%
Monchy St Eloi	2 034	2 202	8,26%
Rantigny	2 595	2 572	-0,89%
Rosoy	628	639	1,75%
Verderonne	515	499	-3,11%
TOTAL	22 992 habitants	24 218 habitants	5,33%

Population totale CCLVD

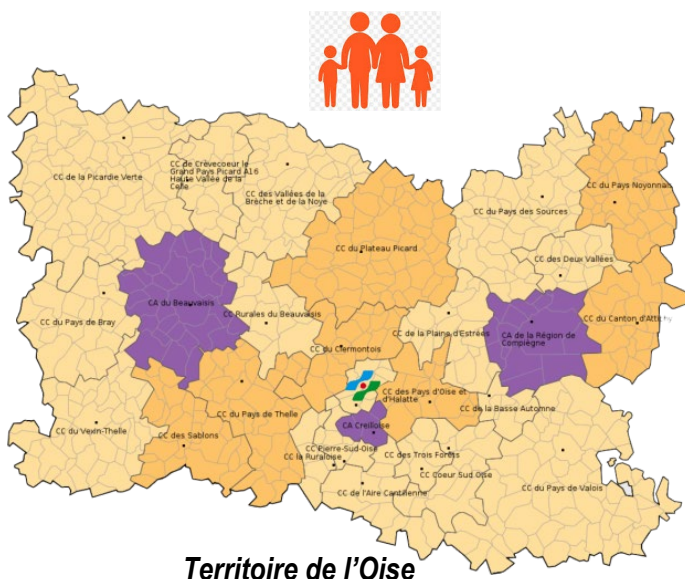
En 2025 la Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée assure la collecte des déchets ménagers et assimilés de 10 communes,
24 218 habitants
(en 2024 : 24 236 habitants).

D'après l'INSEE, la population totale regroupe :

- la **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, ainsi que les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles, recensées sur le territoire de la commune qui constituent la population hors ménage.
- La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune.

24 218 HABITANTS ⇒ + DE 9800 FOYERS

10 COMMUNES ⇒ 48,7KM²



Président : Olivier FERREIRA

Maires sur l'année 2025 :

- BAILLEVAL : Olivier FERREIRA
- CAUFFRY : Virginie GARNIER
- LABRUYERE : Jean-François CROISILLE
- LAIGNEVILLE : Christophe DIETRICH
- LIANCOURT : Laëtitia Coquelle
- MOGNEVILLE : Michel DELAHOCHÉ
- MONCHY-ST-ELOI : Alain BOUCHER
- RANTIGNY : Dominique DELION
- ROSOY : Gérard LAFITTE
- VERDERONNE : Philippe LEPORI

Membres de la commission Environnement :

- LABRUYERE : M. CROISILLE, Vice-Président
- BAILLEVAL : M. Jean Paul MARAZANOFF décédé, remplacé en cours d'année par M. Romuald GERARD
- CAUFFRY : Mme Céline CHARBONNEAU,
- LAIGNEVILLE : M. Gilbert DEGAUCHY, M. Cédric THIVER
- LIANCOURT : Mme Ophélie VAN ELSUWE, M. Thierry BALLINER
- MOGNEVILLE : M. Jean Claude PECKSTADT
- MONCHY-SAINT-ELOI : M. Claude BOURGUIGNON
- RANTIGNY : M. Patrick DAVENNE
- ROSOY : M. Jacky DOUBLET décédé, non remplacé
- VERDERONNE : Mme Delphine COCCIOLO

1.2 LA COMPÉTENCE

- ↳ 2 équipes de collecte de 3 personnes (2 chauffeurs/ripeurs et 4 ripeurs)
- ↳ 1 équipe de collecte de 2 personnes (2 chauffeurs/ripeurs) à 4 jours/semaine
- ↳ 2 chauffeurs de collecte sur bennes à préhension latérale
- ↳ 1 chef d'équipe : agent polyvalent assurant la gestion de l'équipe, le SVP collecte et le suivi qualité
- ↳ 1 responsable de services
- ↳ 1 agent polyvalent (chauffeur, ripeur, SVP collecte,...)
- ↳ 1 agent assurant le suivi de la qualité (ambassadrice en lien avec le service)

Pour exercer sa compétence, la Communauté de communes du Liancourtois dispose des équipements suivants :

- ↳ 2 bennes à préhension latérale pour la collecte des OM et du tri sélectif
- ↳ 2 bennes mono-compartmentées pour la collecte des végétaux, des OM et du tri
- ↳ 1 benne mono-compartmentée en mulet, utilisée pour la collecte des encombrants
- ↳ 1 mini benne mono-compartmentée pour la collecte des végétaux, des OM et du tri sélectif des rues et impasses difficiles d'accès

↳ 1 camion plateau pour la collecte des encombrants

↳ 1 Jumper pour le SVP collecte (entretien du parc des conteneurs, ...), la livraison des composteurs

1.3 LES TOURNÉES

Les Ordures Ménagères		Le Tri	Les Végétaux
Lundi	A - Cauffry / Laigneville / Mogneville B - Laigneville (BPL) C - Cauffry (BPL)		DV1 - Liancourt / Rosoy / Verderonne
Mardi	D - Liancourt / Rantigny collectifs E - Liancourt / Verderonne (BPL) Q - Cauffry / Laigneville / Liancourt (Mini benne) F - Bailleval / Labruyère / Rosoy (BPL)		DV2 - Cauffry / Rantigny
Mercredi	R - Bailleval / Labruyère / Mogneville / Monchy St Eloi / Verderonne (Mini benne)	J - Monchy St Eloi / Rantigny +encombrants K - Monchy St Eloi / Rantigny (BPL) R - Bailleval / Labruyère / Mogneville / Monchy St Eloi / Verderonne (Mini benne) I - Bailleval / Labruyère / Rosoy (BPL)	DV3 - Laigneville / Mogneville
Jeudi		L - Cauffry / Laigneville / Mogneville M - Laigneville (BPL) N - Cauffry (BPL) S - Cauffry / Laigneville / Liancourt (Mini benne)	DV4 - Bailleval / Labruyère / Monchy St Eloi
Vendredi	O - Collectifs Liancourt et Laigneville G - Monchy St Eloi / Rantigny H - Monchy St Eloi / Rantigny (BPL)	O - Liancourt P - Liancourt / Verderonne (BPL)	

* BPL : Benne à préhension latérale

Les Encombrants sont collectés le mercredi (1/2 journée en complément de la collecte du secteur J) et le vendredi 1 fois par mois.

En 2025, la collecte des déchets représente :

- Ordures Ménagères / Tri sélectif : **986** tournées (2024 : 991 tournées)
- Végétaux : **131,5** tournées (2024 : 114,75 tournées)
- Encombrants : **33** tournées (2024 : 38,5 tournées)

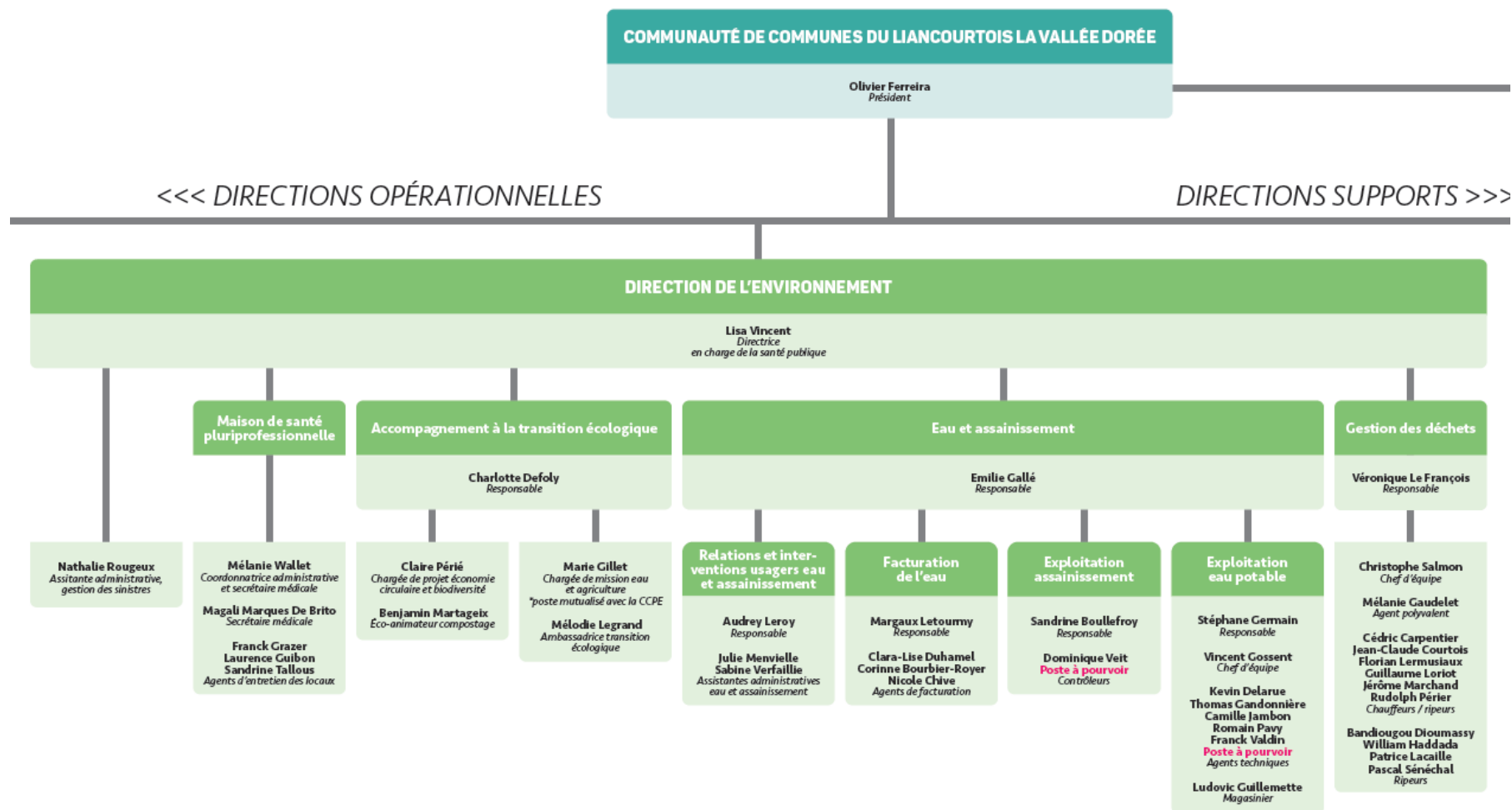
Déchets pris en charge par le service

Type de déchets →	Ordures ménagères 	Recyclables secs 	Verre 	Déchets végétaux 	Encombrants 	Textile 
Mode de collecte ↓						
Collecte séparée en porte à porte	✓	✓		✓	✓	
Collecte en Point d'apport volontaire			✓			✓
Fréquences de collecte	C1 (sauf collectifs et RS)	C1	AV*	C1	sur RDV	AV*
Déchetterie (gérée par le SMDO)		✓	✓	✓	✓	✓

* Apport Volontaire

Flux collectés

1.4 ORGANIGRAMME



1.5 LES ÉQUIPEMENTS À NOTRE DISPOSITION

Né de la fusion des deux grands syndicats de traitement de déchets de l'Oise, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO) et le SYMOVE, le Syndicat Mixte du Département de l'Oise pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés a été créé le 1er décembre 2016. Il regroupe à la fois des structures de coopération intercommunale et des communes : 19 EPCI soit au total, représentant une population de 792 108 habitants (rapport annuel 2025 du SMDO).



Selon le rapport annuel 2025 du SMDO, 473 086 tonnes de déchets ménagers sont collectés soit 597kg/hab.

Les installations du SMDO (source SMDO)

☞ Un centre de traitement principal des déchets à VILLERS SAINT PAUL

- Un centre de tri de grande capacité,
- Un centre de valorisation énergétique,
- Une plateforme ferroviaire des déchets.

Un nouveau centre de tri : En 2024, le centre de tri d'une capacité maximale de 72 000 tonnes de traitement par an avait ouvert ses portes. Ce centre de tri reçoit les déchets de près de 650 communes présentes sur les territoires du SMDO et du SMITOM (77).

En 2025, 37 400 tonnes d'emballages et de papiers y ont été captées, contre 34 400 tonnes en 2024, soit une augmentation de près de 9 %.

Ce centre de tri est équipé de 50 postes de tri et de 19 trieurs optiques, lui permettant d'atteindre une performance de 32 000 objets triés par heure.

Un centre de valorisation énergétique permet la valorisation énergétique des ordures ménagères produites par tous les habitants du territoire.

Une troisième ligne du Centre de Valorisation Énergétique (CVE) est entrée en service en 2025. Grâce à cet agrandissement, la capacité de traitement du site est passée de 178 250 tonnes à 258 250 tonnes par an, soit une augmentation de 80 000 tonnes, représentant une hausse d'environ 45 %.

Les déchets provenant des habitants de l'Oise contribueront à l'alimentation en chaleur de près de 13 500 logements gérés par Oise Habitat à Nogent-sur-Oise, Montataire, et bientôt Creil et Villers-Saint-Paul.

☞ Un réseau de 51 déchetteries

Le SMDO dispose d'un réseau de 51 déchetteries sur son territoire. 40 de ces déchetteries sont gérées entièrement par le SMDO, les autres par les collectivités adhérentes.

Le transport et le traitement des déchets déposés restent à la charge du SMDO.

☞ Un réseau de 5 quais de transfert route / rail et une plateforme ferroviaire à Villers St Paul pour limiter la circulation des camions sur les routes : Quai de Saint-Leu-d'Esserent, Quai de Compiègne, Quai de Noyon,

Quai de Ormoy-Villers et Quai d'Estrées-Saint-Denis, 2 quais de transfert routiers, et 9 recycleries viennent compléter les installations du SMDO.

Au centre de traitement principal, un train circule quotidiennement sur le territoire et apporte les caissons de déchets. Ils sont ensuite vidés vers les installations dédiées. Les déchets sont acheminés par le train jusqu'à la plateforme ferroviaire du Centre de traitement Principal pour être dirigés par la suite vers la filière dédiée : la collecte sélective (hors verre) au centre de tri, les ordures ménagères et les encombrants valorisables au centre de valorisation énergétique.

1.6 LA POLITIQUE DE GESTION ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

La politique déchets de la Communauté de communes du Liancourtois fait émerger différents objectifs stratégiques. Pour le Service Gestion des déchets, ceux-ci visent à :

- 🗑 Favoriser l'économie circulaire,
- 🗑 Offrir un service adapté et de qualité à un coût maîtrisé. Pour y parvenir, le Service Gestion des déchets organise, avec les services de la collectivité, des missions de communication et des plans d'actions, met en œuvre les moyens techniques, assure le suivi et la maîtrise des dépenses...

Directive-cadre sur les déchets 2008 :

La loi Grenelle II (article 204) de 2010 en France et la Directive-Cadre européenne sur les déchets (article 22) du 19 novembre 2008, ont amorcé la mise en place du tri à la source des déchets organiques.

Dans un premier temps, une distinction a été faite entre les ménages et les gros producteurs de biodéchets : les restaurants, hypermarchés, établissements scolaires, etc. Depuis 2016, les producteurs de plus de 10 tonnes de biodéchets par an ont l'obligation de les trier séparément et d'assurer leur retour au sol.

Loi du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)

LOI n° 2015-991 du 7 août 2015

La loi NOTRe étend le champ de compétences des régions en matière de prévention et de gestion des déchets par la définition d'un plan régional unique (Art. 5). Elle prévoit la création d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets et d'un schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET). Elle donne également la compétence déchets aux EPCI, et les renforce en instituant une population minimale de 15 000 habitants.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) : LOI n° 2015-992 du 17 août 2015

Le titre IV intitulé « Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage » vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à « produire, consommer, jeter » et affirme le rôle essentiel de la politique nationale de prévention et de gestion des déchets pour y parvenir.

La loi fixe notamment les objectifs suivants à l'échelle nationale :

- 🗑 10% de réduction des déchets ménagers et assimilés par habitant INSEE entre 2010 et 2020,
- 🗑 30% de réduction de l'enfouissement des déchets non dangereux et non inertes entre 2010 et 2020 et 50% entre 2010 et 2025,

55% de valorisation matière (recyclage) des déchets non dangereux et non inertes en 2020 et 65% en 2025.

Pour **tous les autres producteurs de biodéchets**, la loi de transition énergétique et pour la croissance verte (LTECV) de 2015 prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025. L'objectif fixé par la LTECV est de « *progresser dans le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation (...) avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles* ».

La loi relative à la lutte contre le Gaspillage et à l'Economie Circulaire (dite loi AGECE) du 10 février 2020 vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire. Elle se décline en cinq grands axes :

- **sortir du plastique jetable** (la loi prévoit la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040, remplacer la vaisselle jetable des fast-food par de la vaisselle réutilisable, favoriser le vrac...)
- **mieux informer les consommateurs** (rendre le tri plus efficace grâce à un logo unique, des modalités de tri et une harmonisation de la couleur des poubelles, ...)
- **lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire** (interdire l'élimination des invendus non-alimentaires, créer des fonds pour le réemploi, vendre les médicaments à l'unité, mettre l'économie circulaire au cœur de la commande publique, ...)
- **agir contre l'obsolescence programmée** (faciliter la réparation et favoriser l'utilisation de pièces détachées issues de l'économie circulaire, ...)
- **mieux produire** (étendre la responsabilité des industriels dans la gestion de leurs déchets en créant de nouvelles filières, optimiser la gestion des déchets du bâtiment, encourager les produits plus respectueux de l'environnement avec un système de bonus-malus, ...)

1.7 LES PARTENAIRES

CITEO (Septembre 2017 : Fusion entre *Éco-Emballages* et *Écofolio*)



Ecofolio et Eco-Emballages se sont unies pour offrir de nouveaux services aux entreprises, moderniser le tri et le recyclage, et mobiliser les citoyens. Cette fusion crée un pôle d'expertise, de conseil et d'innovation unique en France pour accélérer le développement de l'économie circulaire.

CITEO organise, pilote et développe le recyclage des emballages et des papiers mis sur le marché en France dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur.

L'ADEME

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) est un organisme public à caractère industriel et commercial.

Une de ses missions essentielles est de contribuer à la réduction des pollutions et des nuisances dues aux déchets et de favoriser les économies de matières premières et d'énergie.



Concrètement, cet organisme conseille et soutient financièrement les collectivités dans l'acquisition d'équipements, dans la réalisation d'études et la mise en place de la communication destinée à promouvoir la collecte sélective.

LE CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE et LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE



LES CHAMBRES CONSULAIRES DE L'OISE

- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise

AUTRES ECO-ORGANISMES :

- EcoDDS : filière des Déchets Diffus Spécifiques ménagers (DDS), déchets chimiques
- Éco-maison (anciennement Eco-Mobilier) : filière mobilier, meubles usagés
- Ecologic : filière D3E - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- ECOSYSTEM : né de la fusion d'ECO-SYSTEMES et de RECYLUM (filiale lampes)
- Re_fashion (anciennement Eco TLC) : filière textiles usagés, chaussures, ...
- SCRELEC : filière piles et cartouches professionnelles
- Corepile : Eco-organisme qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables

2 INDICATEURS TECHNIQUES

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés (DMA) produits en 2010 correspond à l'indice 100 (= l'indice de réduction des déchets par rapport à 2010).

L'année 2010 sera donc la référence pour calculer l'évolution et le respect de la réglementation en vigueur.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 propose un renforcement des objectifs du programme national de prévention : le taux de réduction des DMA par habitant entre 2010 et 2020 passe de 7 % à 10 %.

Pour rappel, les DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) regroupent : les ordures ménagères résiduelles, les déchets ménagers collectés séparément (collectes sélectives multimatériaux, biodéchets des ménages et des collectivités), les déchets des activités économiques collectés par le service public, les encombrants des ménages et les déchets collectés en déchèterie.

2.1 LES COLLECTES SÉLECTIVES

2.1.1 LE MONOFLUX OU COLLECTE SÉLECTIVE (HORS VERRE)

Le tri est collecté une fois par semaine et vidé par les équipages au Centre de tri situé à Villers Saint Paul.

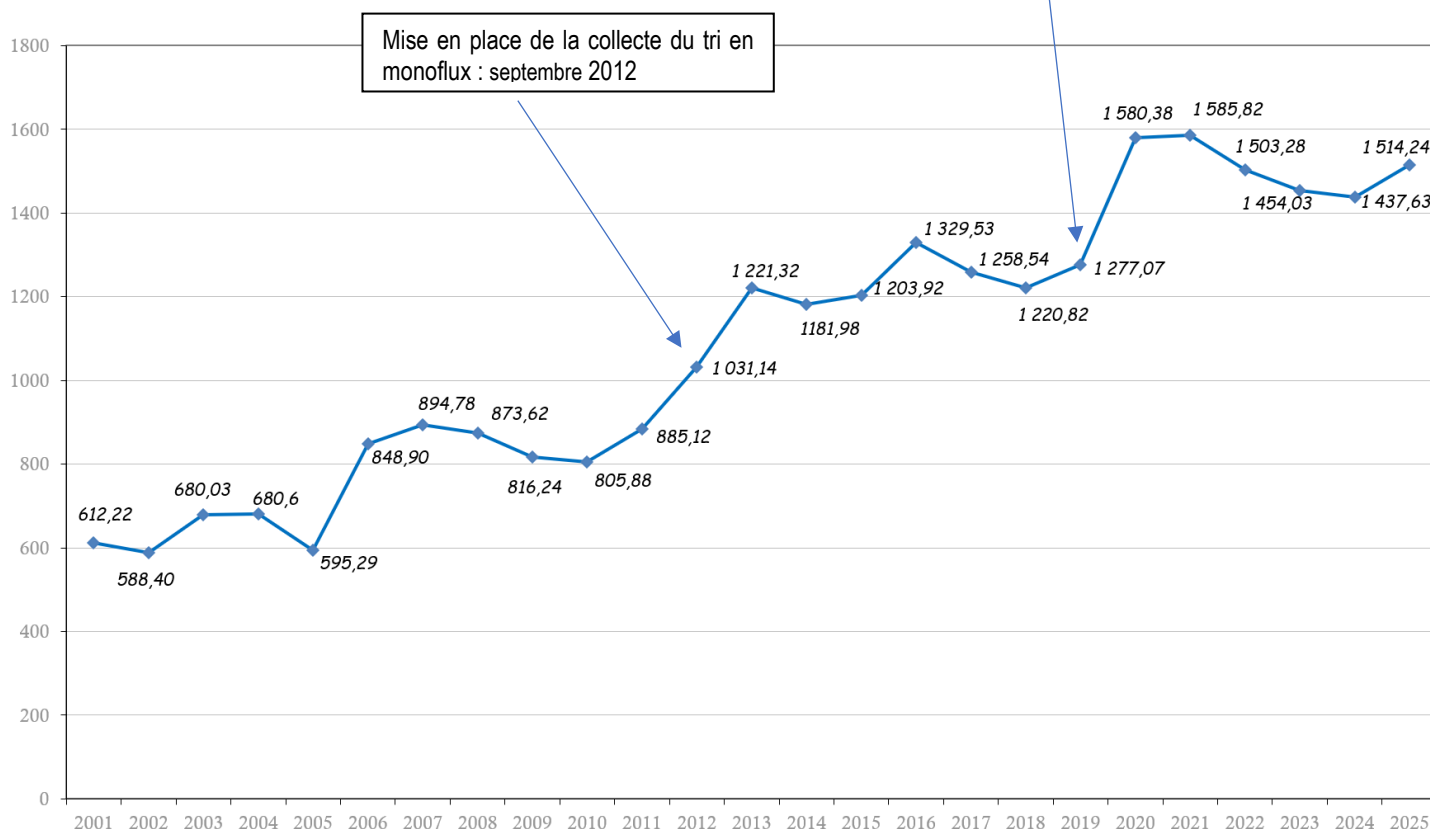
Au Centre de Tri, ces déchets collectés subissent un nouveau tri optique, mécanique puis manuel sur une chaîne de tri. Les agents vont ensuite séparer de façon manuelle les différentes matières. Ces emballages et ces journaux/magazines, une fois triés par matière (20 au total), seront mis en balles pour être transportés jusqu'aux usines de valorisation et de recyclage par transport ferroviaire principalement.

2.1.1.1 ÉVOLUTION DES TONNAGES JOURNAUX MAGAZINES ET EMBALLAGES 2000 – 2025

En ce qui concerne la collecte sélective comprenant uniquement les emballages et les journaux magazines, la moyenne collectée est de 62,53 kg/hab/an (59,32 kg/hab/an en 2024) sur la communauté de communes pour 66,49 kg/hab/an sur le territoire du SMDO (chiffres rapport annuel 2025).

Mise en place des bennes mono-compartmentées : décembre 2019.

ID : 060-246000129-20260929-2909202924-DE



Tonnages journaliers magazines et emballages 2000 - 2025

En 2025, les tonnages issus de la collecte sélective ont atteint 1 514,24 tonnes, contre 1 437,63 tonnes en 2024, soit une augmentation de 76,61 tonnes (+ 5,33 %).

Entre 2001 et 2025, les tonnages de collecte sélective sont passés de 612,22 tonnes à 1 514,24 tonnes, soit une augmentation de 147 %.

Cette progression témoigne de l'amélioration continue des pratiques de tri des habitants, soutenue par l'extension des consignes de tri, les actions de sensibilisation et l'optimisation des dispositifs de collecte.

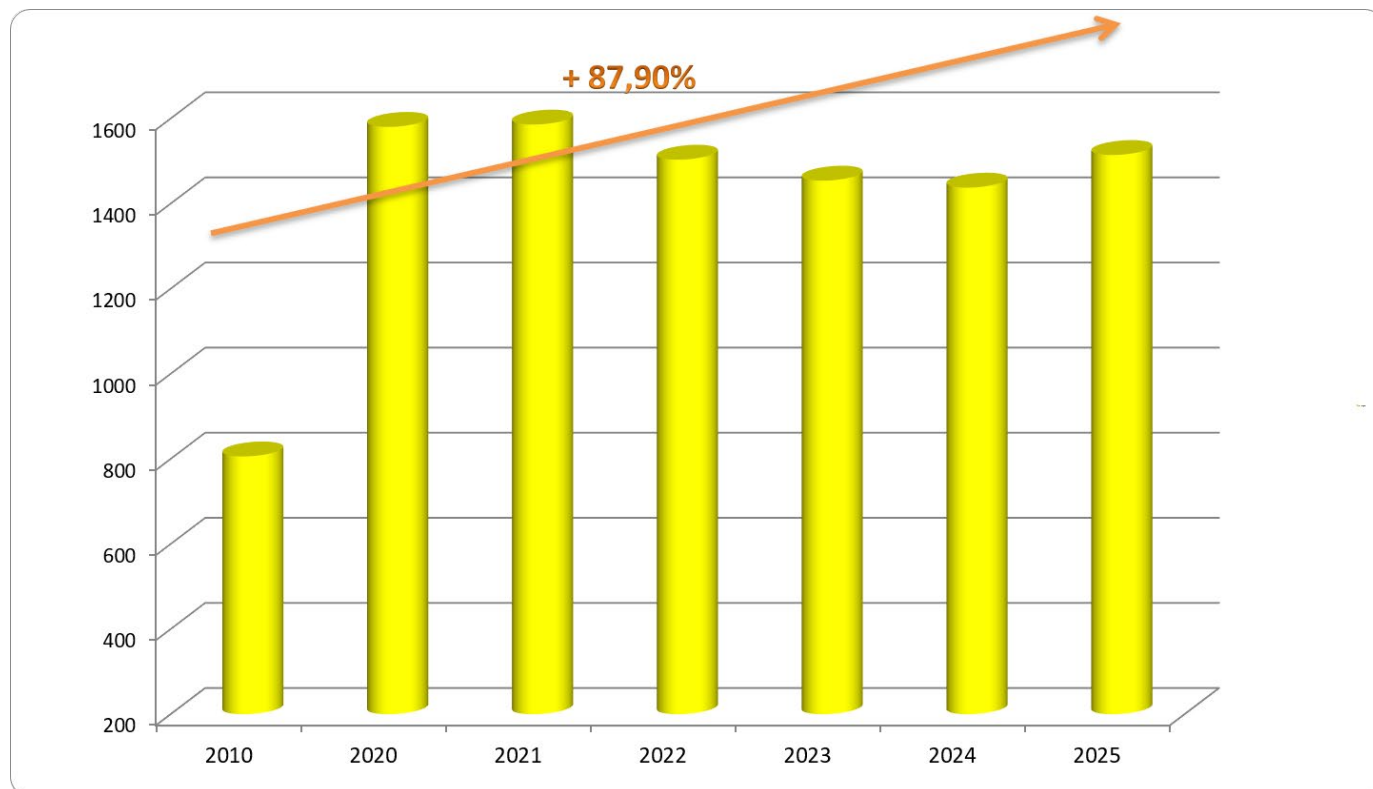
Malgré quelques fluctuations au fil des années, la tendance générale demeure à la hausse.

2.1.1.2 TONNAGES et EVOLUTIONS

					Evolution		
	2010	2023	2024	2025	N-1 en tonnes	N-1 en %	2010 en %
Janvier	67,92	119,42	120,36	146,08	25,72	21,37	115,08
Février	57,68	106,82	118,35	113,18	-5,17	-4,37	96,22
Mars	73,42	136,88	118,24	118,38	0,14	0,12	61,24
Avril	74,28	111,10	116,56	131,54	14,98	12,85	77,09
Mai	71,00	124,78	135,54	129,71	-5,83	-4,30	82,69
Juin	72,16	134,44	112,64	121,04	8,40	7,46	67,74
Juillet	71,22	108,64	123,68	142,42	18,74	15,15	99,97
Août	59,16	130,78	123,70	114,04	-9,66	-7,81	92,77
Septembre	70,22	121,53	112,14	115,68	3,54	3,16	64,74
Octobre	72,58	111,96	131,20	139,25	8,05	6,14	91,86
Novembre	67,48	127,92	111,16	111,22	0,06	0,05	64,82
Décembre	48,76	119,76	114,06	131,70	17,64	21,37	170,10
TOTAL	805,88	1454,03	1437,63	1514,24	76,61	+5,33	+87,90

Tonnages journaux magazines et emballages 2010 / 2023 - 2025

Par rapport à 2010, le tonnage global d'emballages et de journaux magazines a augmenté de 87,90 %.



Tonnages journaux magazines et emballages 2010 / 2020-2025

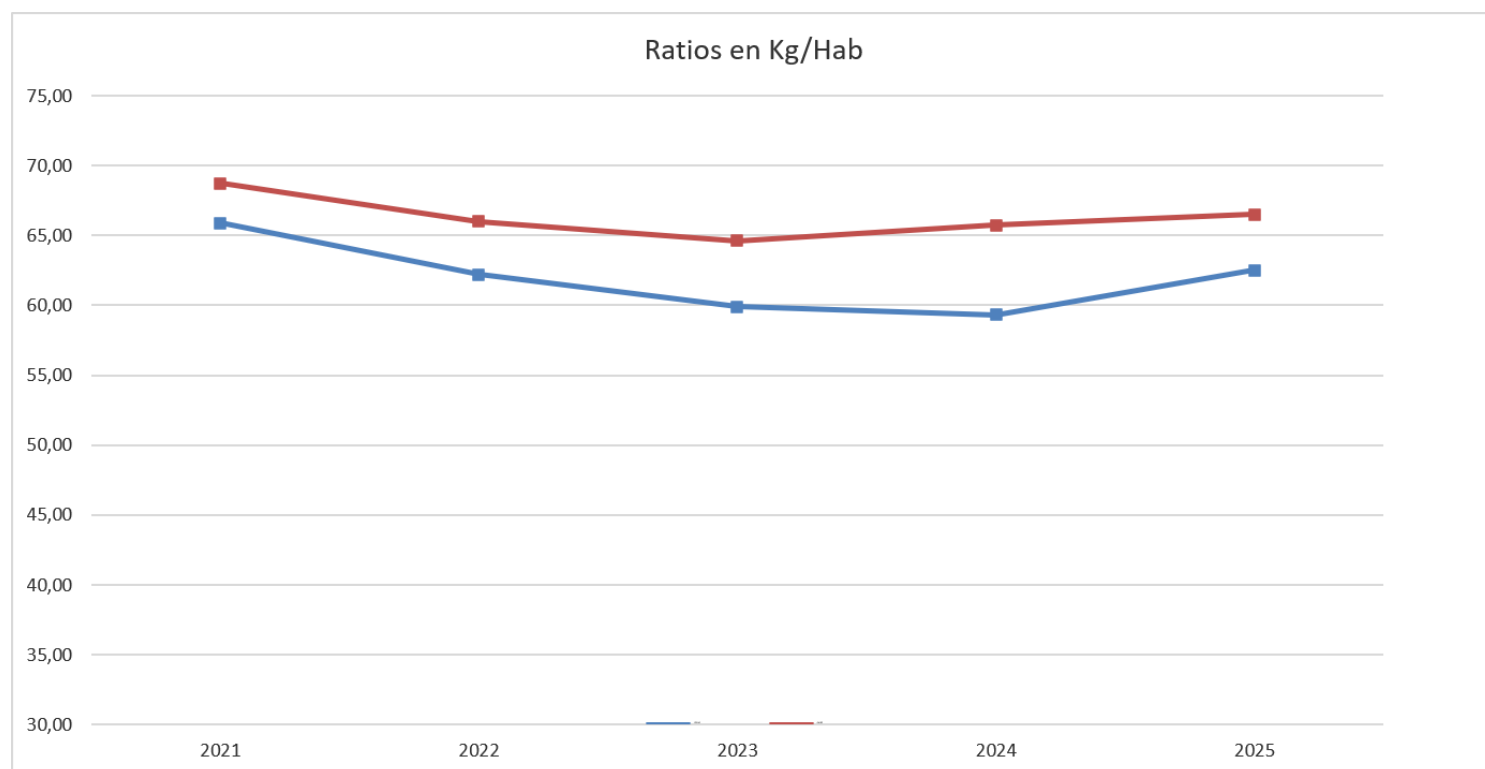
2.1.1.3 Evolution des ratios (en kg/habitant) à l'échelle du SMDO et de la CCLVD depuis 5 ans :

En kg/habitant	2021	2022	2023	2024	2025
CCLVD	65,89	62,20	59,92	59,32	62,53
SMDO	68,72	66,01*	64.64	65.74	66.49

*modification du ratio (erreur sur le rapport annuel 2022)

Selon CITEO, en 2025, la moyenne nationale de tri des déchets s'élève à 71,5 kg par habitant et par an, répartis entre 61,4 kg d'emballages ménagers (verre compris) et 10,1 kg de papiers.

Les Hauts-de-France affichent également des résultats supérieurs à la moyenne nationale, avec environ 74,8 kg par habitant.

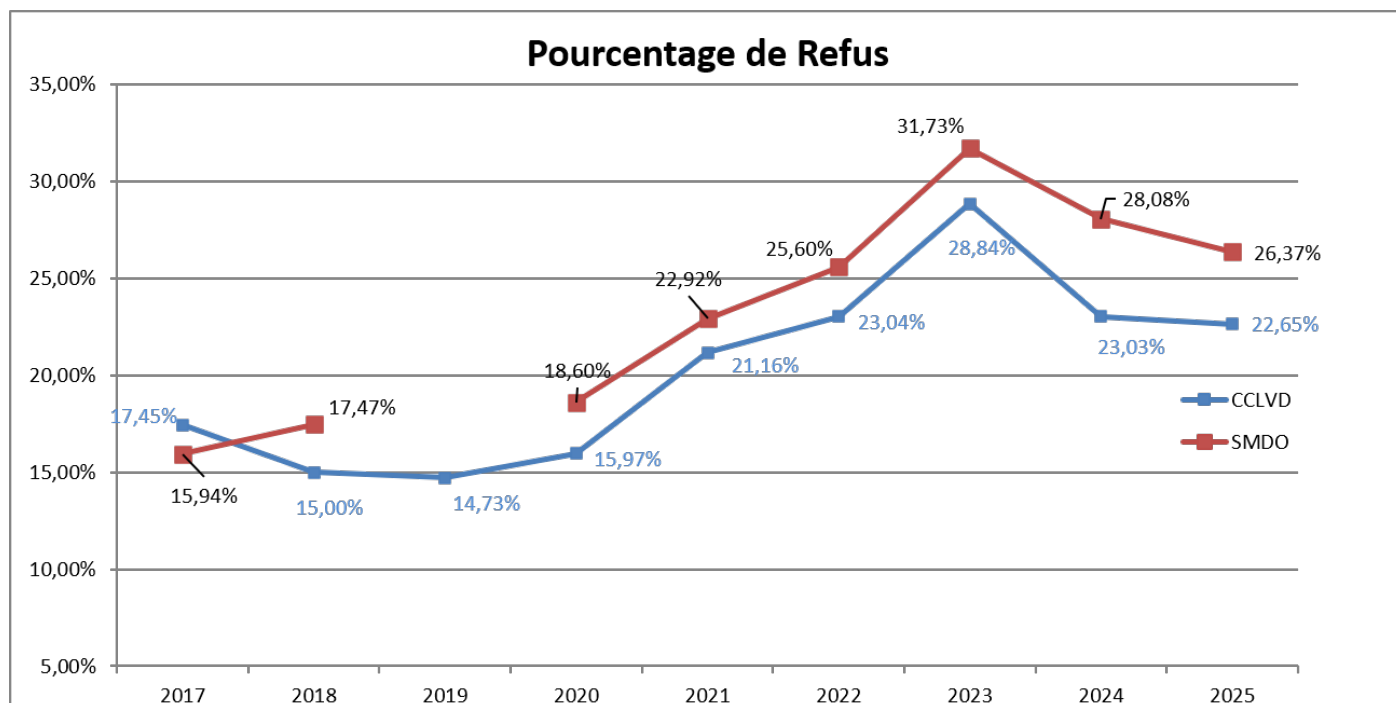


Ratios journaux magazines et emballages CCLVD / SMDO 2021-2025

2.1.1.4 CARACTERISATIONS réalisées par le SMDO : Refus de tri

		2017		2018		2019		2020		2021		2022			2023			2024			2025		
		CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD	SMDO	CCLVD %	CCLVD Poids sur 420 kg	SMDO	CCLVD %	CCLVD Poids sur 525 kg	SMDO	CCLVD %	CCLVD Poids sur 525 kg	SMDO	CCLVD %	CCLVD Poids sur 525 kg	SMDO
Refus		17,45%	15,94%	15,00%	17,47%	14,73%		15,97%	18,60%	21,16%	22,92%	23,04%	96,78 kg	25,60%	28,84%	151,41	31,73%	23,03%	120,88	28,08%	22,65%	118,92	26,37%
Elément fin non triable Petits cartons, papiers, plastiques < 60mm		2,50%	2,64%	2,31%	3,21%	3,55%		3,99%	4,24%	5,61%	6,02%	4,99%	20,97 kg	6,27%	5,81%	30,48 kg	6,25%	5,26%	27,60	6,72%	8,09%	42,49	7,76%
Indésirable vrai	Plastique divers	1,73%	1,85%	1,83%	1,89%	1,67%		1,93%	2,20%	2,28%	2,49%	1,95%	8,18 kg	2,01%	2,03%	10,65 kg	1,51%	2,18%	11,47	1,79%	1,42%	7,47	1,49%
	DEEE					0,12%		0,06%	0,23%	0,34%	0,24%	0,39%	1,65 kg	0,36%	0,20%	1,06 kg	0,41%	0,41%	2,18	0,37%	0,13%	0,66	0,20%
	Verre		0,24%		0,29%	0,28%		0,67%	0,58%	0,65%	0,77%	0,52%	2,19 kg	0,79%	1,32%	6,91 kg	0,77%	0,46%	2,44	0,55%	0,80%	4,18	0,79%
	Non Vides					0,12%		0,86%	0,56%	0,35%	0,71%	0,64%	2,7 kg	0,78%	1,48%	7,78 kg	0,91%	1,49%	7,82	0,92%	0,90%	7,73	0,89%
	Textile					0,89%		0,38%	0,70%	0,90%	0,98%	2,20%	9,22 kg	0,95%	1,81%	9,50 kg	1,03%	1,67%	8,77	1,01%	2,14%	11,24	1,85%
	Ordures Ménagères		0,40%		0,52%	3,39%		1,97%	2,71%	4,29%	4,20%	9,74%	40,91 kg	7,27%	6,63%	34,82 kg	8,44%	3,98%	20,89	5,76%	3,57%	18,74	3,53%
	Autres Indésirable		7,27%		8,71%	2,46%		1,91%	2,40%	2,14%	1,71%	0,37%	1,57 kg	1,15%	1,85%	9,73 kg	1,56%	0,86%	4,51	1,03%	0,87%	5,04	1,10%
Recyclable imbriqué		5,79%	3,54%	3,36%	2,85%	2,25%		4,20%	4,98%	4,59%	5,81%	2,24%	9,39 kg	6,02%	7,71%	40,48 kg	10,86%	6,71%	35,21	9,94%	4,64%	24,37	8,75%

Taux de refus par flux : 2017 – 2025



Pourcentage de refus 2017 – 2025

Depuis 2023, une amélioration significative est observée avec un taux de refus ramené à 22,65 % en 2025, soit une baisse de 6,19 points en deux ans. Cette évolution favorable peut être liée à une meilleure appropriation

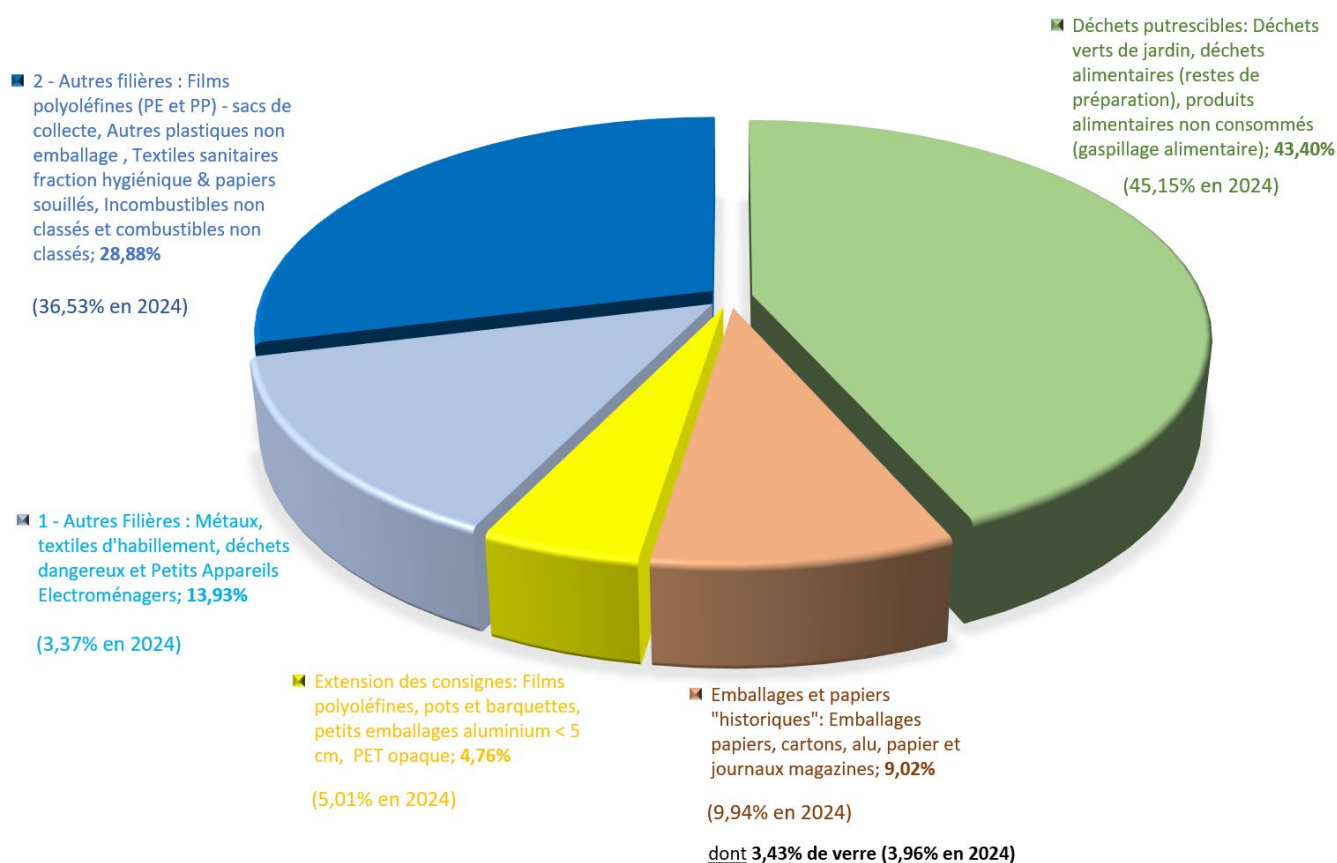
des consignes de tri par les habitants, aux actions de communication menées auprès des usagers ainsi qu'à la mise en service du nouveau centre de tri, bénéficiant d'équipements plus performants pour la séparation des matériaux.

Entre 2024 et 2025, le taux de refus de tri de la CCLVD diminue légèrement, passant de 23,03 % à 22,65 % soit -1,7 %.

Sur la même période, le SMDO enregistre une baisse plus importante, de 28,08 % à 26,37 % soit -7,4 %.

Malgré une baisse plus modérée entre 2024 et 2025, la CCLVD maintient un taux de refus inférieur à la moyenne du SMDO depuis 2018.

Afin d'étudier la composition des OM, le SMDO a réalisé 2 caractérisations sur le territoire de la Communauté de Communes du Liancourtois. Les résultats ont montré la présence de déchets qui pourraient être triés.



Caractérisation OM 2025

Les déchets putrescibles restent, comme en 2024, la fraction majoritaire des ordures résiduelles. Bien qu'ils représentent encore 43,40 % du gisement en 2025, leur proportion recule légèrement de 1,75 point par rapport à 2024 (45,15 %).

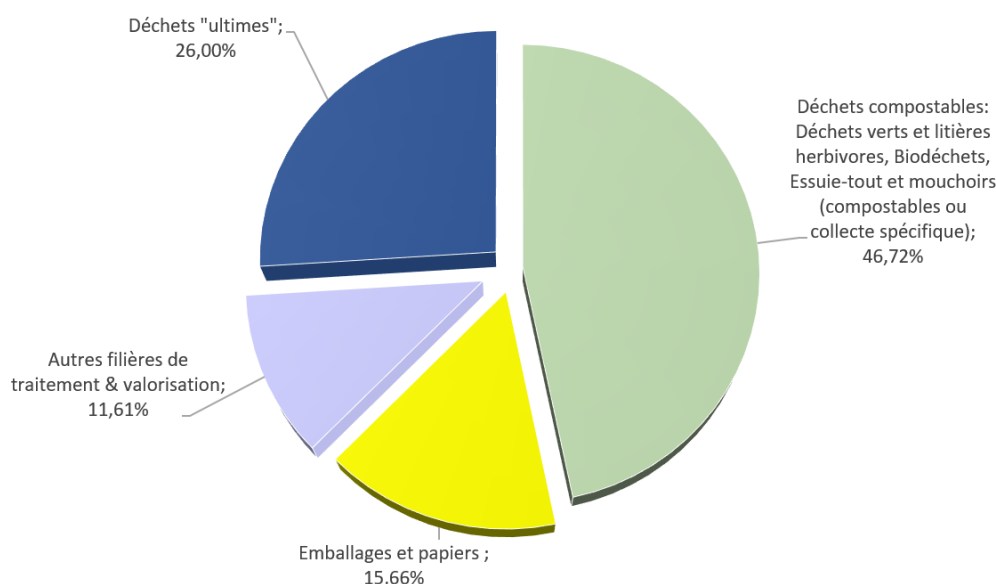
À l'inverse, les métaux, textiles d'habillement, déchets dangereux et petits appareils électroménagers représentent 13,93 % du gisement contre seulement 3,37 % en 2024.

Dans le cadre du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), la Communauté de communes a confié au cabinet RETIF la réalisation d'une campagne de caractérisation de la composition des ordures ménagères.

Ainsi, quatre échantillons de 25 contenants, représentant chacun 25 foyers, ont été prélevés entre février et juillet 2025. Cette campagne est venue compléter les deux caractérisations réalisées par le SMDO dans le cadre de sa campagne annuelle.

Les résultats des six échantillons analysés ont mis en évidence une composition des ordures ménagères relativement homogène, avec les proportions suivantes :

- ☞ Les déchets compostables ou objet d'une collecte de biodéchets sont majoritaires et représentent 1 968 tonnes soit **46,72% du gisement** ;
- ☞ Les emballages et papiers représentent 660 tonnes soit **15,67%** ;
- ☞ Les autres déchets bénéficiant de filières de traitement-valorisation y compris les nouvelles filières REP déchetteries représentent 489 tonnes soit **11,61%** ;
- ☞ Enfin, les déchets que l'on peut qualifier d'ultimes, en y intégrant les autres biodéchets (non compostables – hors collecte biodéchets) et les autres déchets, s'élèvent à 1 095 tonnes soit **26%**.



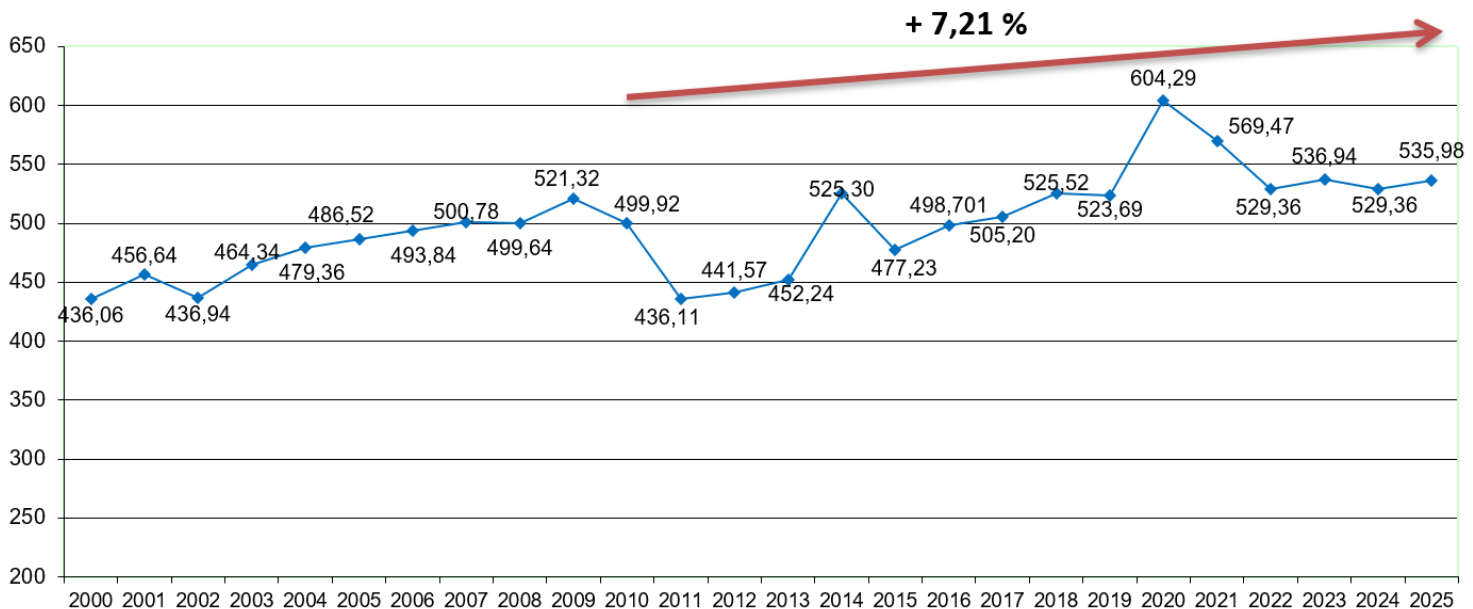
L'analyse de ces caractérisations a montré que, sur les 80,1 kg par habitant et par an de déchets biodégradables retrouvés dans les ordures ménagères, une part importante, estimée à 41 kg par habitant et par an, correspondait à du gaspillage alimentaire.

Cette campagne de caractérisation a mis en évidence plusieurs constats :

- ☞ Une part importante de biodéchets, dont plus de 90 % pourraient être valorisés par le compostage, la collecte séparée des biodéchets ou encore être évités grâce à une réduction du gaspillage alimentaire.
- ☞ Des marges de progression subsistent également sur certains flux de déchets, notamment les emballages, l'acier et l'aluminium, mais aussi les déchets relevant des filières de Responsabilité Élargie du Producteur (REP). La présence de bouteilles en plastique dans les ordures ménagères demeure également relativement élevée, en particulier dans l'habitat collectif.

2.1.2 LE VERRE

2.1.2.1 Évolution des tonnages de 2000 – 2025



2010	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
499.92	525.30	477.23	498.70	505.20	525.52	523.69	604.29	569.47	550.56	536.94	529.36	535.98

En 2025, nous constatons de nouveau une hausse des tonnages verre de 6,62 tonnes soit +1,25 %.
Par rapport à 2010, année de référence, le tonnage global verre a augmenté de 7,21 %.

Avec 22,13 kg/habitant/an, le ratio du verre collecté reste très faible en comparaison des ratios suivants :

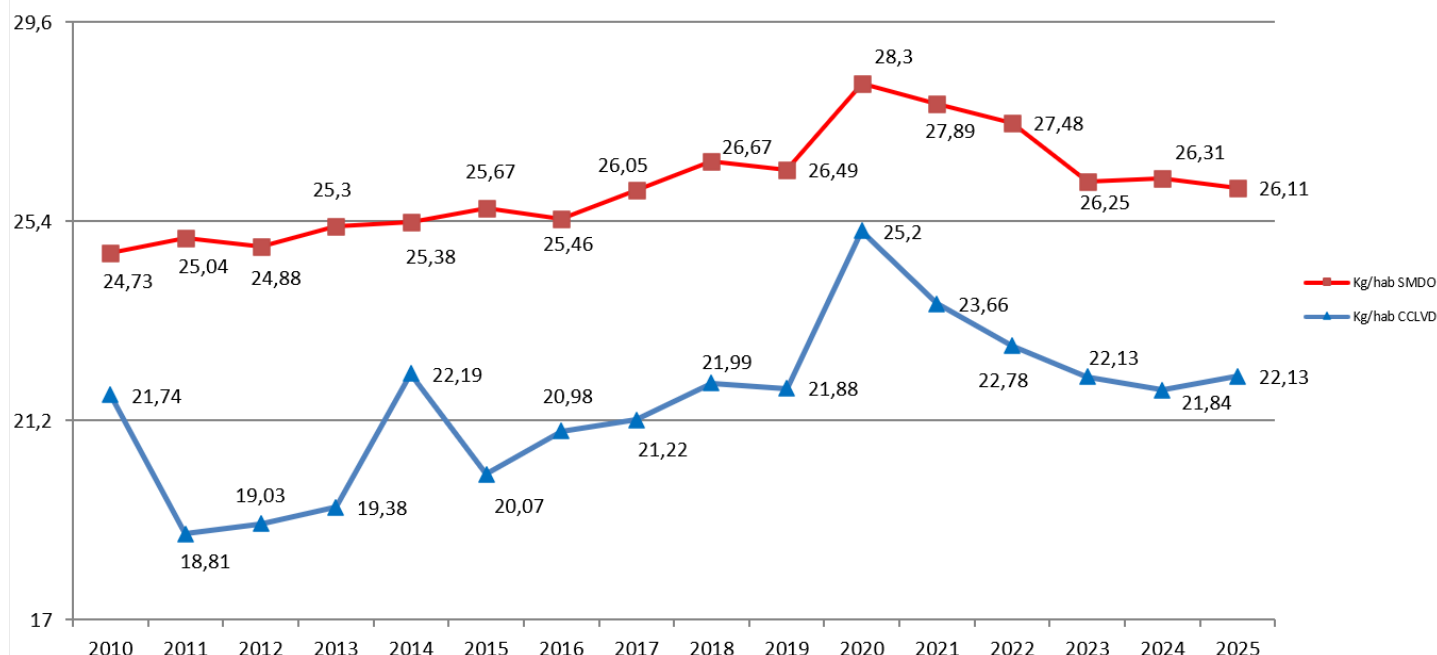
- 26,11 kg/habitant/an pour le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (Chiffres 2025), ratios qui subit une légère baisse en comparaison à 2024 (26,31 kg/hab/an),
- 34 kg/habitant/an pour la France (Source ADEME données 2021),

Par rapport à 2010, le tonnage de verre a augmenté de 7,21 %.

Le grand tournant de 2025 : La consigne

L'année 2025 marque **le retour de la consigne du verre à grande échelle** en France, notamment avec le déploiement du réseau national de réemploi des bouteilles. L'objectif de la filière est d'atteindre rapidement un taux de collecte de 90 %.

CITEO estime qu'environ **10 kg de verre par habitant** finissent encore par erreur chaque année dans les ordures ménagères ordinaires au lieu d'être recyclés.



Ratios verre CCLVD / SMDO 2010-2025

2.1.2.2 Situation des colonnes d'apport volontaire par commune

BAILLEVAL

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2024	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2025	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Salle polyvalente		1	2,718	7,992	↗	58,094 (54,548 en 2024)	38,52
2	Rue du cimetière		2	27,426	24,964	↘		(35,91 en 2024)
3	Les Etalons	1		9,803	11,946	↗		
4	Chemin des Etangs		1	14,601	13,192	↘	6,50%	↗

CAUFFRY

N°	SITUATION	Enterrée	Aérienne	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2024	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2025	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue J. Rival	1		14,481	16,981	↗	143,531 (120,647 en 2024) 18,97%	53,18 (44,93 en 2024) ↗
2	Rue du Clos St Germain	1		8,391	9,359	↗		
3	Allée des Fougères	1		3,048	3,969	↗		
4	Route de Mouy		1	2,899	9,010	↗		
5	Impasse route de Mouy / 2*		1	4,553	5,519	↗		
6	Grande Rue	1		5,857	7,064	↗		
7	Rue des Cytises	1		11,810	11,689	↘		
8	Intermarché		2	41,578	43,681	↗		
9	Centre Leclerc		2	28,028	36,257	↗		

*Borne située entre les communes de Cauffry et Rantigny

LABRUYERE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2024	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2025	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	La Demi-Lune	1		4,724	6,836	↗	13,235 (12,736 en 2024) 3,92%	18,75 (17,71 en 2024) ↗
2	Impasse du Marais		1	8,012	6,399	↗		

LAIGNEVILLE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2024	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2025	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place de la gare		1	28,444	20,692	↘	85,555 (97,267 en 2024) -12,04%	17,46 (20,19 en 2024) ↘
2	Rue de la République	1		3,378	5,787	↗		
3	Rue des Robiniers	1		7,071	7,387	↗		
4	HLM Sailleville	1		2,153	2,133	↘		
5	Rue Gauguin	1		11,425	10,004	↘		
6	Rue du Vieux Fort	1		5,977	6,826	↗		
7	Rue des Jardins/ rue G. Sand		1	6,668	3,817	↘		
8	Salle Raymond Devos		1	1,786	0,902	↘		
9	Déchetterie		1	13,620	8,536	↘		
10	Leader Price		1	16,745	19,435	↗		

LIANCOURT

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2024	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2025	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du 8 Mai	1					99,207 (95,174 en 2024) 4,24%	14,26 (13,48 en 2024) ↗
2	HLM du 11 Novembre	1		1,764	4,119	↗		
3	Place Charton	1		7,061	5,960	↘		
4	Gendarmerie		1	0,497	2,170	↗		
6	Rue de l'Abattoir	1		5,897	7,515	↗		
7	Leclerc, av. du Général de Gaulle		2	53,485	46,590	↘		
8	HLM Les Aulnaies et Le Parterre Anglais	1		2,513	2,776	↗		
9	Parking de la poste	1		9,036	11,240	↗		
10	Rue de Rieux		1	9,961	9,856	↘		
11	Services Techniques		1	4,957	5,440	↗		

MOGNEVILLE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2024	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2025	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Place Jean Jaurès (Salle des Fêtes)	1		11,610	8,960	↘	9,791 (12,026 en 2024)	6,38 (7,87 en 2024)
2	Chedeville		1	0,416	0,831	↗		-18,59% ↘

MONCHY SAINT ELOI

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2024	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2025	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue Louis Vauthier	1		6,334	8,563	↗	37,329 (36,519 en 2024)	16,95 (16,58 en 2024)
2	Place de la République	1		5,817	6,521	↗		
3	Rue Menuel/ Champs des Moutons	1		13,663	12,295	↘		
4	Rue Raymond Maillet	1		10,706	9,950	↘		2,22% ↗

RANTIGNY

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2024	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2025	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue d'Uny	1		6,732	6,170	↘	57,560 (59,578 en 2024)	22,38 (23,18 en 2024)
2	Avenue Pierre Curie	1		11,799	12,206	↗		
3	Impasse route de Mouy / 2*		1	4,553	5,519	↗		
4	Gare/ HLM Relais de la Poste	1		8,256	8,387	↗		
5	Place de la République		1	28,238	25,279	↘	-3,39%	↘

*Borne située entre les communes de Cauffry et Rantigny

ROSOY

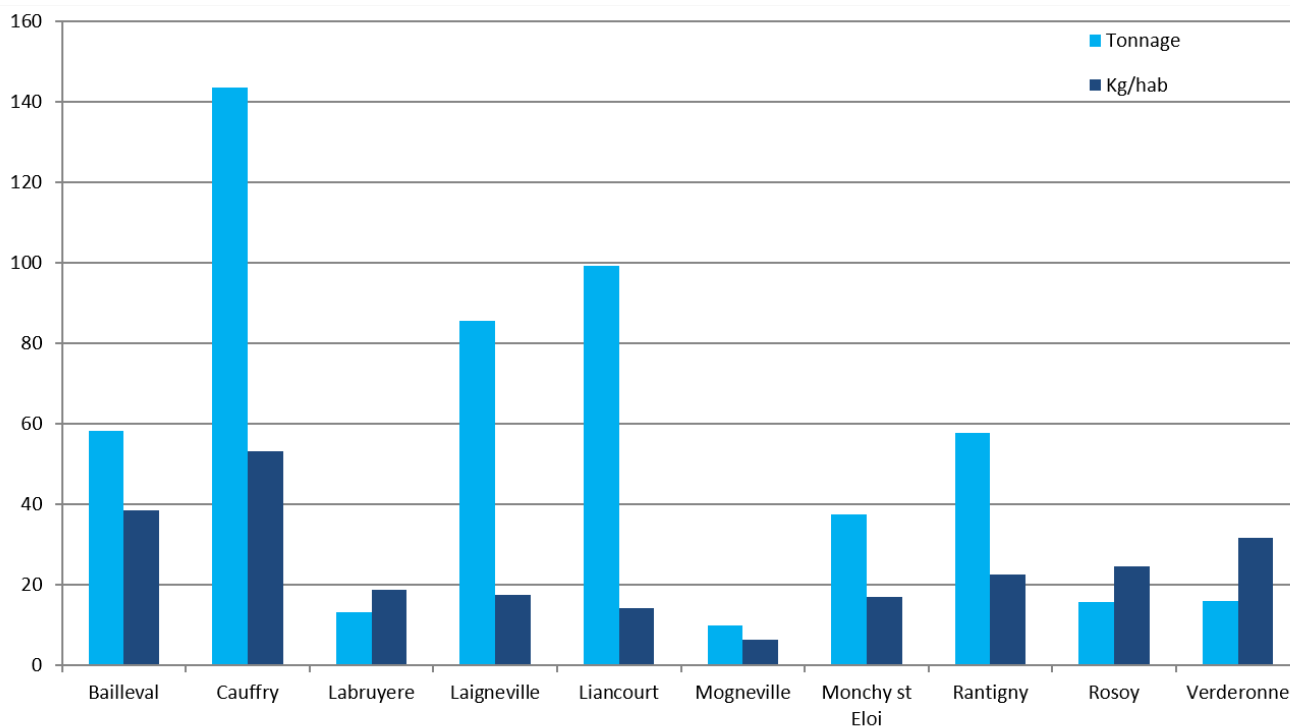
N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2024	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2025	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Grand Champ		1	19,374	15,741	↘	15,741 (19,374 en 2024) -18,75%	24,63 (30,32 en 2024) ↘

VERDERONNE

N°	SITUATION	Enterrées	Aériennes	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2024	TONNAGE ANNUEL/ BORNE 2025	EVOLUTION	TONNAGE TOTAL/ AN	KG/ HAB/ AN SUR LA COMMUNE
1	Rue du Plantin		1	21,484	15,941	↘	15,941 (21,484 en 2024) -25,80%	31,54 (39,14 en 2024) ↘

2.1.2.3 Tonnages par commune 2025

	BAILLEVAL	CAUFFRY	LABRUYERE	LAIGNEVILLE	LIANCOURT	MOGNEVILLE	MONCHY ST ELOI	RANTIGNY	ROSOY	VERDERONNE
TONNES	58,094	143,531	13,235	85,555	99,207	9,791	37,329	57,560	15,741	15,941
KG/HAB	38,52	53,18	18,75	17,46	14,26	6,38	16,95	22,38	24,63	31,54



Tonnages verre par commune 2025

Le transport à destination du centre de traitement SAMIN de Rozet Saint Albin (02), est réalisé par le prestataire GURDEBEKE SAS dont le siège social est situé à Noyon (Oise).

Ils ont effectué 922 vidages.

2.2 LES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts a débuté le 07 avril pour s'achever le 28 novembre 2025.

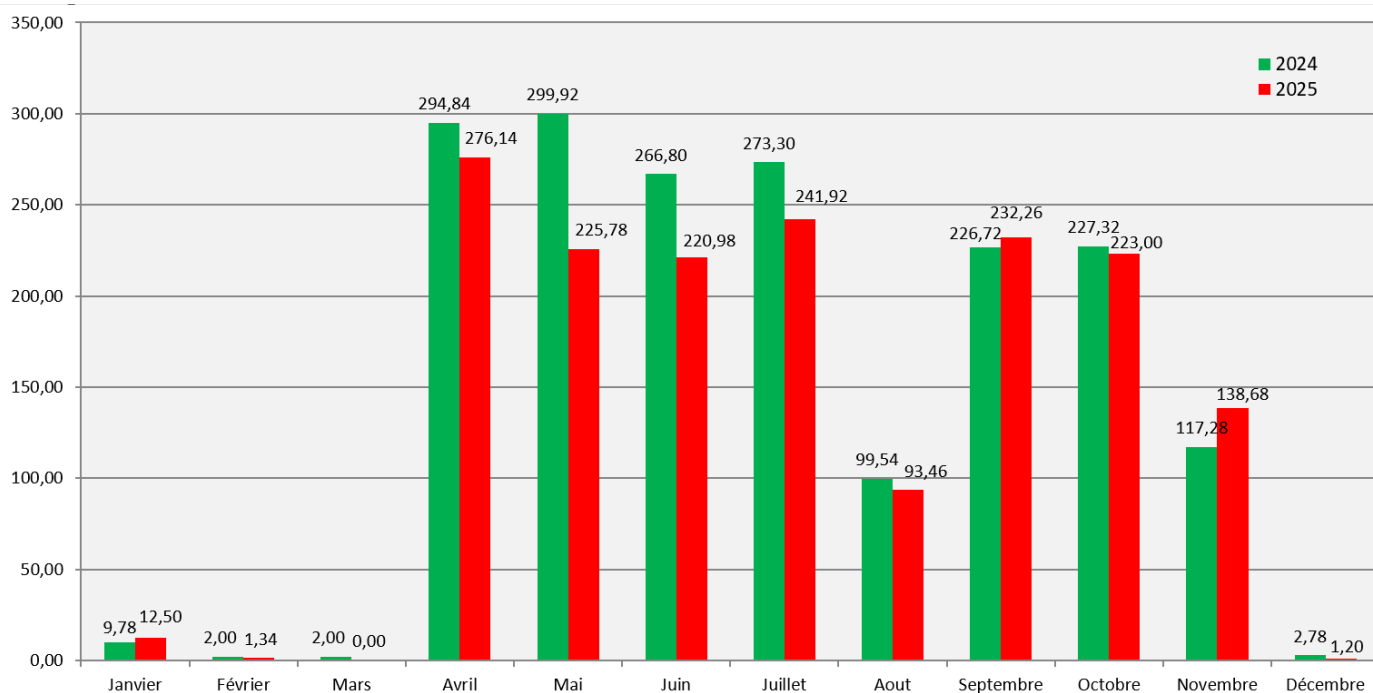
La collecte a été interrompue du 04 au 22 août 2025.

2.2.1 TONNAGES 2025

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
12,50	1,34	0,00	276,14	225,78	220,98	241,92	93,46	232,26	223,00	138,68	1,20

Les tonnages incluent :

- la collecte des sapins de Noël qui s'est déroulée du 06 au 10 janvier 2025 : 8,920 tonnes (2024 : 9,340 tonnes).
- la collecte en porte à porte (sapins de Noël inclus) : 2025 : 1 667,26 tonnes (2024 : 1 822, 54 tonnes)
- la tonte des espaces verts des sites de la Communauté de communes du Liancourtois : 2025 : 67,14 tonnes (2024 : 85,46 tonnes)

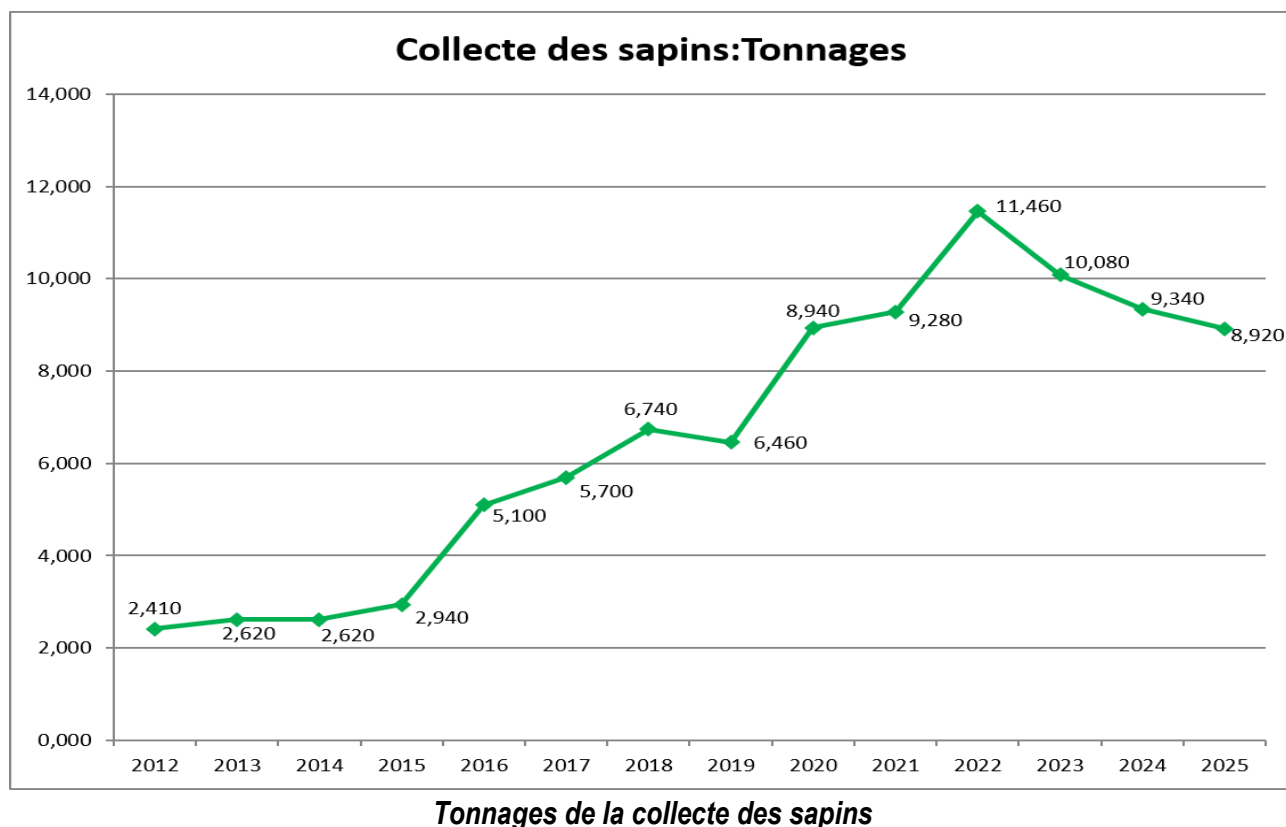


Tonnages mensuels déchets verts 2024/ 2025

2.2.2 COLLECTE PAR SECTEUR (EN TONNES)

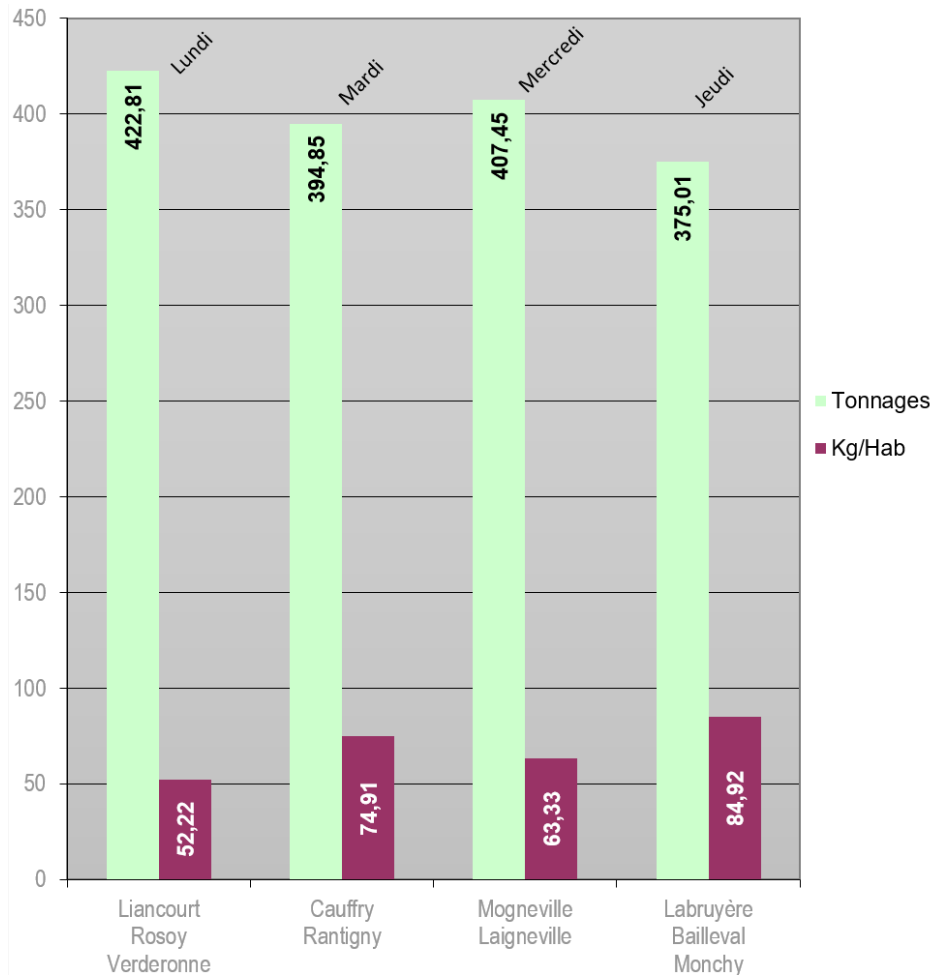
		JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Lundi	Liancourt Rosoy Verderonne	8,92			74,660	59,960	63,200	47,080	23,140	64,840	49,980	37,720		420,580
Mardi	Bailleval Labruyère Monchy St Eloi				71,260	50,240	49,060	60,580	20,980	60,960	46,960	32,580		392,620
Mercredi	Cauffry Rantigny				74,160	52,020	50,420	64,040	23,420	52,060	57,820	31,28		405,220
Jeudi	Laigneville Mogneville				49,460	59,040	47,120	60,000	20,640	46,280	56,640	33,600		372,780
Tonnage total collecté		8,92			269,54	221,26	209,80	231,70	88,18	224,14	211,40	135,18		1600,12
Dépôt par le service Technique Polyvalent		3,58	1,34		6,60	4,52	11,18	10,22	5,28	8,12	11,60	3,50	1,20	67,14
Tonnage total		12,50	1,34		276,14	225,78	220,98	241,92	93,46	232,26	223,00	138,68	1,20	1 667,26
Tonnages de végétaux municipaux		26,40	41,62	30,02	21,30	11,82	6,24	15,00	12,86	19,34	24,98	25,96	21,10	256,64

Depuis 2016, les sapins sont collectés les jours de collecte des OM/tri du lundi au vendredi.



Aux 1 667,26 tonnes de végétaux collectés, il faut ajouter 256,64 tonnes de végétaux municipaux (2024 : 302,68 tonnes) déposées directement à la plate-forme de compostage par leurs services techniques soit un tonnage total de déchets verts de 1 923,90 tonnes.

Les déchets verts, sont traités par le prestataire NATURECO (groupe LOISELEUR) situé à Nogent Sur Oise et feront l'objet d'une valorisation organique sous forme de compostage.



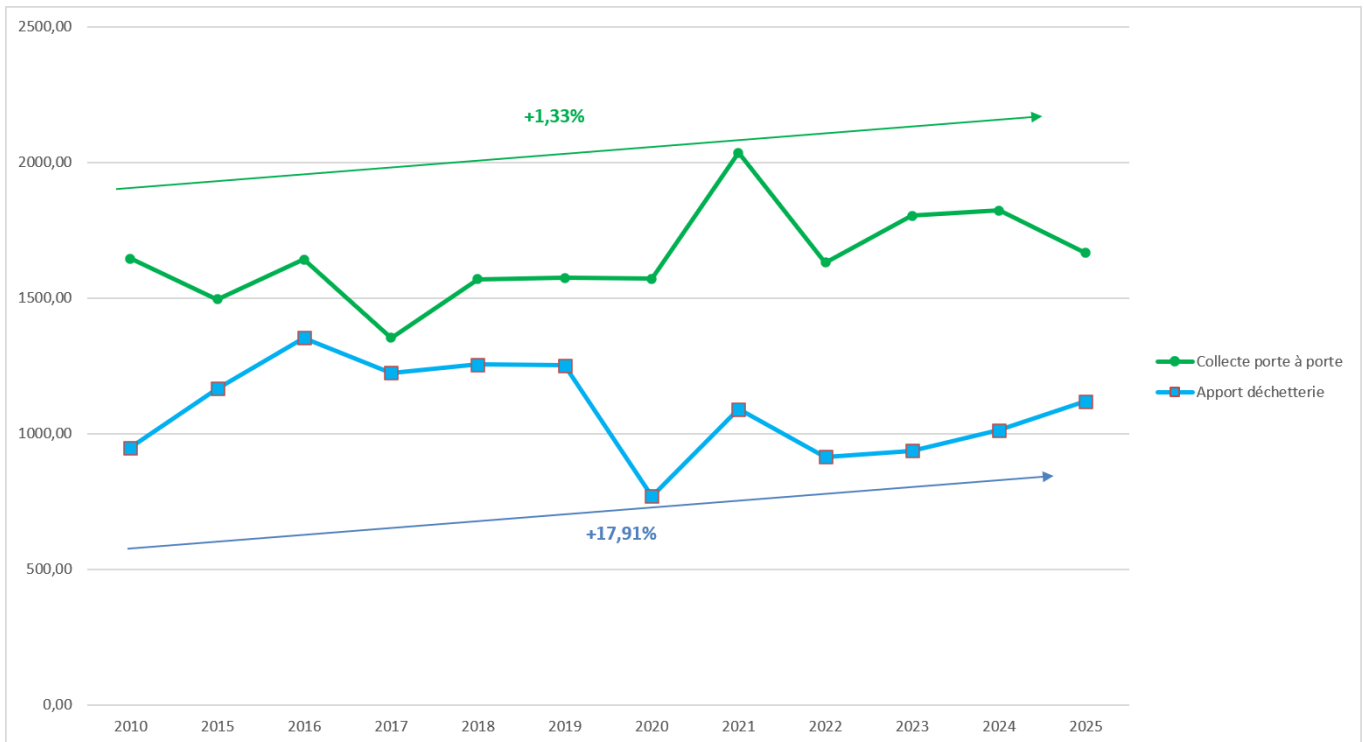
Tonnages et kg/habitant par secteur

2.2.3 EVOLUTION DES TONNAGES : 2010 – 2015/2025

	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Collecte porte à porte	1645,40	1495,78	1642,84	1354,08	1569,74	1574,56	1570,58	2036,46	1630,64	1803,26	1822,28	1667,26
Apport déchetterie	949,28	1166,23	1353,58	1223,93	1254,90	1252,44	769,11	1090,68	914,64	937,92	1012,52	1119,30
TOTAL PàP et déchetterie	2594,68	2757,61	2711,74	2793,67	2824,64	2827,00	2339,69	3127,14	2545,28	2741,18	2835,06	2786,56
Part de la déchetterie	36,59	42,29	49,92	43,81	44,43	44,30	32,87	34,88	35,93	34,22	35,71	40,17
Part porte à porte	63,41	57,71	50,08	56,19	55,57	55,70	67,13	65,12	64,07	65,78	64,28	59,83

Les tonnages des déchets verts collectés en porte à porte ont diminué en 2025 :
-155,02 tonnes (-8,51%) entre 2024 et 2025, passant d'un ratio de 68,84 kg/hab/an à 75,19 kg/hab./an.

Concernant la déchetterie de Laigneville les tonnages ont de nouveau augmenté de 106,78 tonnes soit +10,55%.



Evolution des tonnages 2010 – 2015/2025

2.2.4 LE COMPOSTAGE

2.2.4.1 Compostage individuel

En 2012 a été lancée l'opération « Composteurs à prix réduit » en partenariat avec l'ADEME et le Conseil Général de l'Oise. Des subventions avaient été attribuées par ces deux organismes.

Les tarifs des composteurs ne cessent d'évoluer, cependant la CCLVD garde un prix de vente attractif de 20 € pour les habitants.

	2012	2023	2024	Evolution max 2012/2024
Composteur plastique 400 L	33,51 € HT	64,50 € HT	64,20 € HT	+ 91,88%
Composteur bois 400 L	44,28 € HT	80,30 € HT	76,80 - 88,10 € HT	+ 98,96%
Bioseau 10 L	4,50 € HT	5,20 € HT		
Tige aératrice	Gratuit			
Guide composteur		Gratuit	Gratuit	

En 2025, 82 composteurs ont été distribués, contre 240 en 2024, soit une baisse de 66 %. Cette distribution se répartit entre 52 composteurs en bois (140 en 2024) et 30 composteurs en plastique (100 en 2024).

Cette évolution peut notamment s'expliquer par l'effet de la mise en œuvre de la loi AGEC, entrée en vigueur au 1er janvier 2024, qui a généré une forte sollicitation des usagers lors de la phase de lancement.

Par ailleurs, certaines communications médiatiques ont parfois laissé entendre que la loi imposait l'équipement individuel de tous les foyers en composteur, alors qu'elle prévoit la généralisation des solutions de tri à la source des biodéchets sous différentes formes (compostage individuel, partagé ou collecte séparée).

Après cette phase initiale marquée par un afflux de demandes, le volume de distributions s'est naturellement stabilisé en 2025.

Depuis le début de la campagne de compostage individuel, la collectivité a distribué 1 825 composteurs soit environ 26% des foyers équipés (6995 maisons individuelles sur le territoire en 2021).

2.2.4.2 Compostage partagé

En 2025, trois sites de compostage partagé ont été installés sur le territoire afin de proposer une solution de proximité pour le tri à la source des biodéchets et de sensibiliser les habitants à la valorisation de leurs déchets organiques.



+de 100 personnes
présentes !

Le premier site a été mis en service le 25 avril 2025 au sein du parc de Bailleval, à proximité immédiate de l'école et du centre de loisirs.

Il est implanté dans un secteur composé principalement d'habitats collectifs ou de logements disposant de peu d'espace extérieur. La commune a fait le choix d'un composteur rotatif autonome de 700 litres, sélectionné pour son caractère pédagogique et sa simplicité d'utilisation. Équipé d'un système de brassage intégré, il permet aux utilisateurs de mélanger facilement leur apport de biodéchets avec la matière sèche, favorisant ainsi un bon processus de compostage.

Le second site a été installé en octobre 2025 dans le parc municipal de Rantigny. Il s'agit également d'un composteur autonome et pédagogique, similaire à celui mis en place à Bailleval. Cette installation vise à offrir aux visiteurs du parc ainsi qu'aux riverains une solution accessible de tri et de valorisation de leurs biodéchets.



Le troisième site est situé sur la commune de Liancourt, à proximité des jardins familiaux et des services techniques municipaux. Contrairement aux deux premiers équipements, il est composé de trois bacs distincts : un bac d'apport destiné au dépôt des biodéchets, un bac de maturation permettant la poursuite du processus de décomposition, ainsi qu'un bac de stockage de matière sèche nécessaire à l'équilibre du compost.

Pour accompagner la mise en service de ces différents sites, des bioseaux ont été distribués aux usagers et des panneaux d'information présentant les consignes de tri et les bonnes pratiques de compostage ont été installés sur chaque emplacement.

2.3 LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) sont déposées au Centre de Valorisation Énergétique (CVE) à Villers Saint Paul.

La mise en service opérationnelle de la troisième ligne du CVE a marqué une étape majeure dans le développement des capacités de traitement du territoire. La capacité de valorisation de l'usine est ainsi passée de **178 250 à 258 250 tonnes par an**, offrant une solution locale pour le traitement des déchets encombrants.

Cette énergie est revendue à une usine de proximité et alimente aussi en chauffage des logements sociaux du bassin creillois.

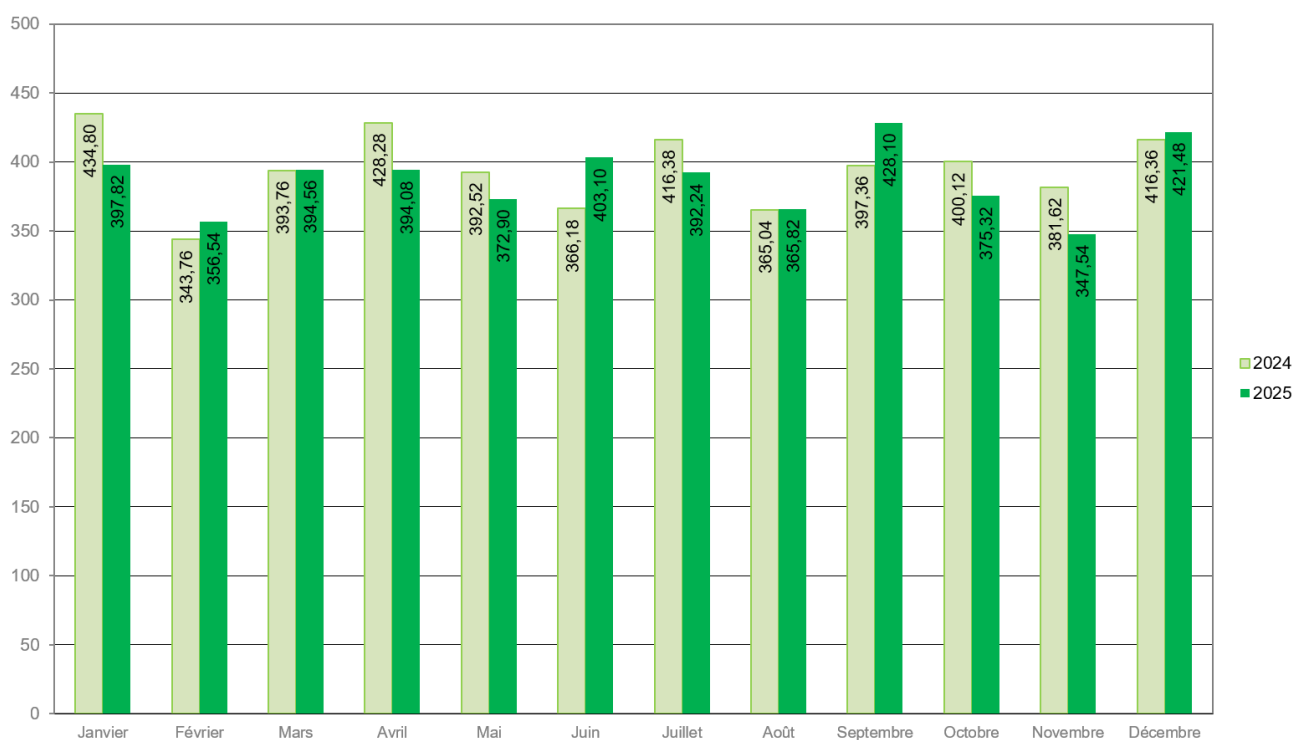
2.3.1 TONNAGES 2025

JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
397,82	356,54	394,56	394,08	372,90	403,10	392,24	365,82	428,10	375,32	347,54	421,48

Nous constatons une légère baisse des tonnages ordures ménagères résiduelles (OMR), 4 649,50 tonnes en 2025 contre 4 736,18 en 2024 (-86,68 tonnes soit -1,83%).

Le ratio baisse, passant de 195,42 kg/habitant/an en 2024 à 191,99 kg/habitant/an en 2025.

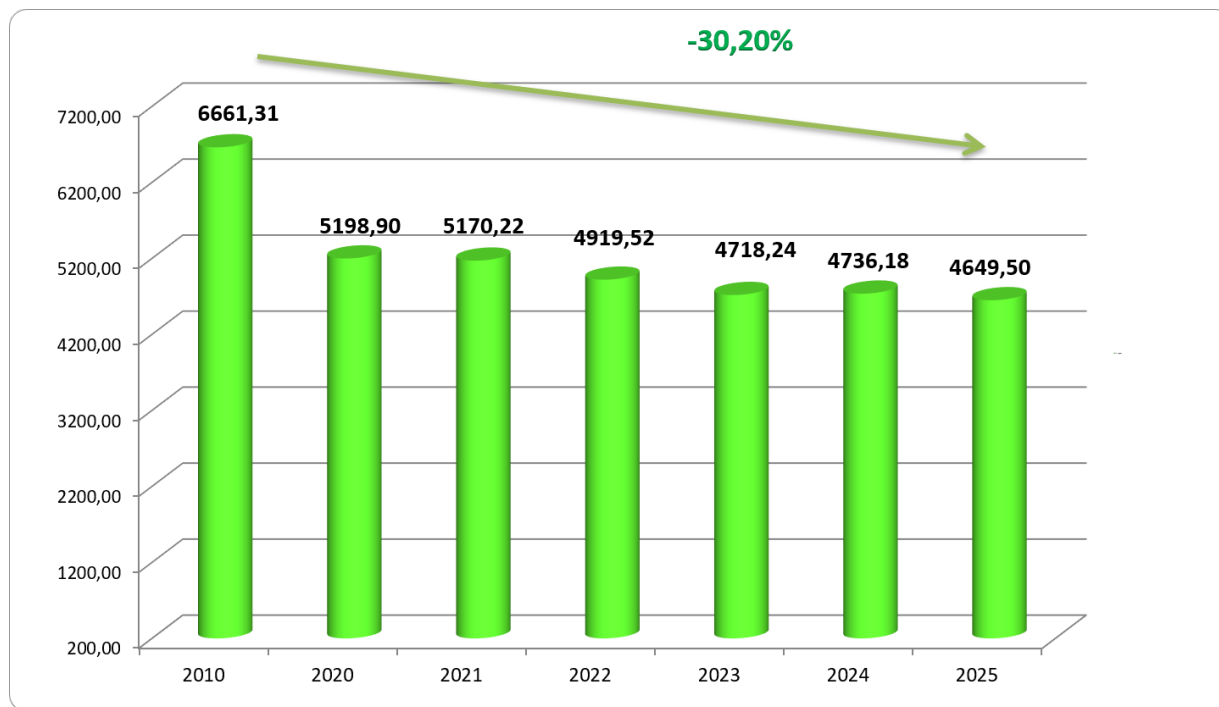
- 206,45 kg/habitant/an pour le SMDO (Chiffre rapport annuel 2025)
- Les Français ont produit en moyenne 223,5 kg d'OMR contre 252,7 kg en 2017. Cette baisse notable s'inscrit dans un mouvement de long terme : les quantités d'OMR générés annuellement ont chuté de 172 kg par habitant/an depuis 1993.



Tonnages mensuels OM 2024/2025

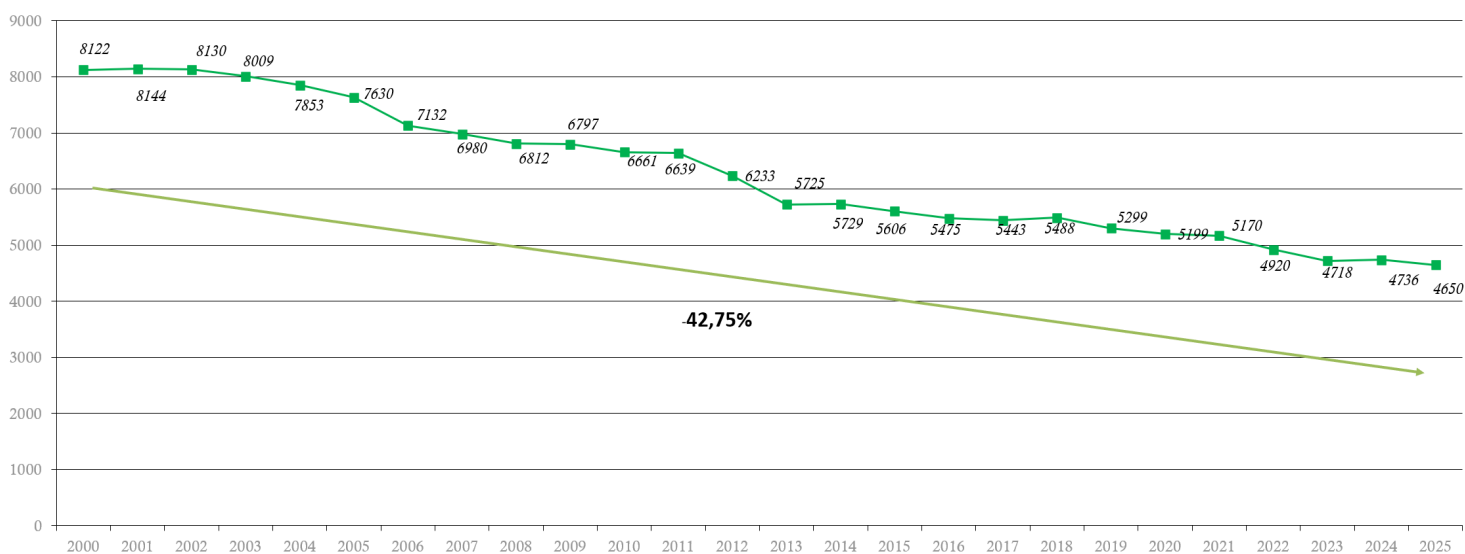
La quantité d'ordures ménagères résiduelles poursuit sa diminution sur le territoire. Entre 2010 et 2025, les tonnages collectés ont baissé de 30,2 %, passant de 6 661 tonnes à 4 650 tonnes.

Le ratio est passé de 289,71 kg/habitant/an en 2010 à 191,99 kg/habitant/an en 2024, soit une réduction de 97,72 kg/habitant/an.



Tonnages mensuels OM 2010 -2020/2025

Depuis l'an 2000, les tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMR) ont connu une baisse significative de 41,69 %.



Tonnages OM 2010-2025

Cette tendance pourrait s'expliquer par la combinaison de plusieurs facteurs :

- le développement des dispositifs de tri à la source,
- L'amélioration des performances de collecte des emballages et du papier,
- Le déploiement progressif des solutions de compostage individuel et partagé permettant de détourner les biodéchets de la poubelle résiduelle,
- Les actions de sensibilisation menées auprès des habitants en faveur de la réduction et du meilleur tri des déchets.

2.4 LES ENCOMBRANTS

La collecte, gérée en régie, s'effectue les mercredis après la collecte du tri du secteur J et une fois par mois le vendredi matin, sur rendez-vous pris par le "SVP collecte".

Le changement de personnel à l'accueil a entraîné une interruption dans la saisie des interventions dans le logiciel déchets, faute de formation du nouvel agent. Cela a entraîné la non-traçabilité des données d'intervention.

2.4.1 BENNES DE FIN DE BROCANTE 2021-2025

	2021	2022	2023	2024	2025
CAUFFRY		0T660 – 350,64€TTC	0T820 – 383,28€TTC	1T280 – 477,12€TTC + 500,40€TTC de déclassement DEEE & pneus	0T740 – 446,88€TTC
LABRUYERE		0T680 – 354,72€TTC	0T260 – 269,04€TTC		
LAIGNEVILLE	0T900 – 399,60€TTC	1T060 – 432,24€TTC 1T260 – 473,04€TTC	1T020 – 424,08€TTC		0T680 – 428,16€TTC
MOGNEVILLE	1T520 – 526,08€TTC	0T860 – 391,44€TTC	1T440 – 509,76€TTC + 288€TTC de déclassement DEEE	0T580 – 334,32€TTC	0T260 – 297,12€TTC
MONCHY ST ELOI		0T560 – 330,24€TTC	0T380 – 293,52€TTC	0T420 – 301,68€TTC	0T680 – 428,16€TTC
TOTAL	2T420 – 925,68€TTC	5T080 – 2 332,32€TTC	3T920 – 2 167,68€TTC	2T280 – 1 613,52€TTC	2T360 – 1 600,32€TTC

2.4.2 TONNAGES 2025

	Encombrants		Ferraille	
	Tonnages	Kg/hab.	Tonnages	Kg/hab.
Janvier	6,18	0,26	0,00	0,00
Février	11,54	0,48	0,00	0,00
Mars	6,50	0,27	0,00	0,00
Avril	12,22	0,50	0,00	0,00
Mai	6,24	0,26	5,36	0,22
Juin	10,08	0,42	0,00	0,00
Juillet	10,00	0,41	0,00	0,00
Août	9,52	0,39	0,00	0,00
Septembre	11,40	0,47	0,00	0,00
Octobre	9,56	0,39	0,00	0,00
Novembre	7,60	0,31	2,58	0,11
Décembre	5,68	0,23	0,00	0,00
Total	106,52	4,40	7,94	0,33

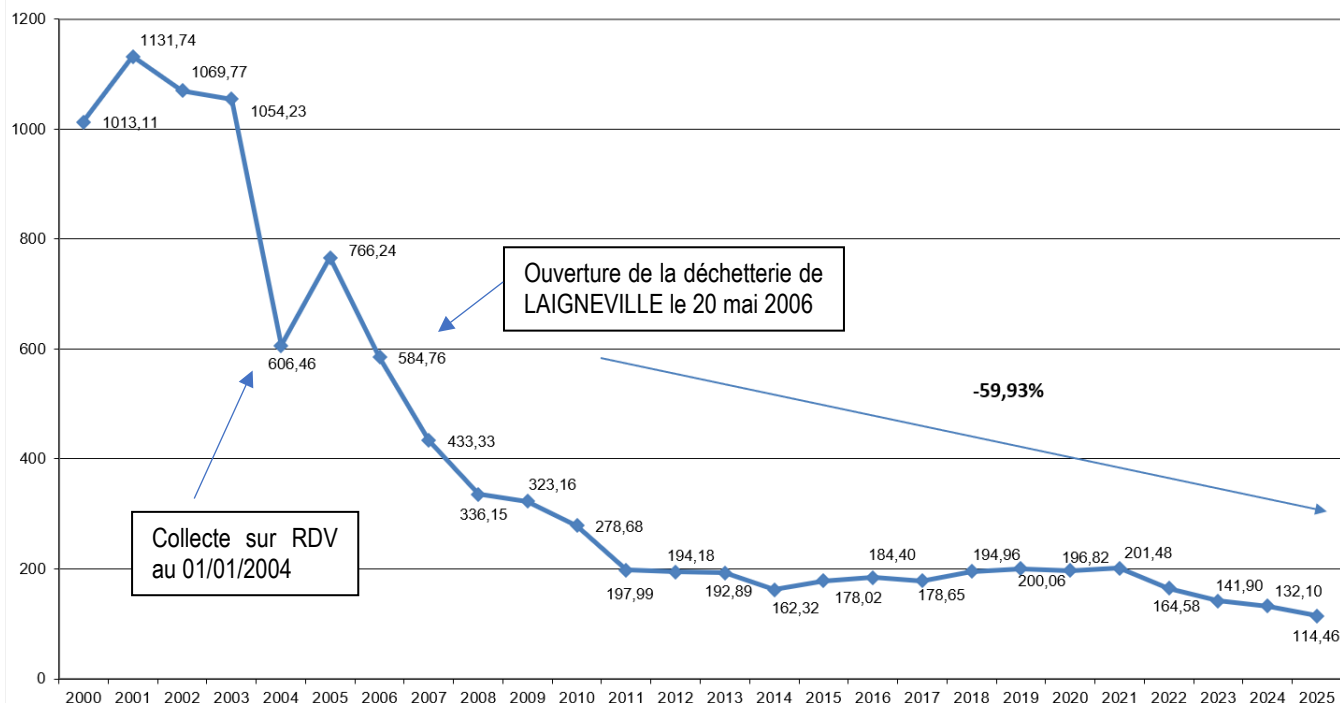
En 2025, la benne à ferraille n'a été vidée que deux fois, représentant un tonnage particulièrement faible au regard des volumes d'encombrants collectés.

Cette situation s'explique principalement par le phénomène de récupération informelle : des personnes extérieures interviennent avant le passage des agents de collecte pour prélever les matériaux métalliques déposés sur les trottoirs.

Cette pratique, bien que courante, à plusieurs conséquences :

- Réduction du volume collecté officiellement, ce qui fausse les indicateurs de performance du service de gestion des déchets.
- Risque de désordre ou de dépôt sauvage, les récupérateurs pouvant déplacer ou éparpiller les déchets.
- Perte de valeur économique pour la collectivité, les métaux étant des déchets valorisables.

2.4.3 ÉVOLUTION DES TONNAGES DE 2000 A 2025



Les tonnages collectés en porte à porte sur RDV ont diminué pour l'année 2025 de -13,35% et de -59,93% par rapport à 2010.

Le service a collecté 4,73 kg//habitant/an. A l'échelle du SMDO, le ratio est de 5,75kg/habitant/an

Cette diminution s'inscrit dans une tendance observée depuis de nombreuses années et peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

D'une part, le développement des filières de réemploi, de réparation et de recyclage permet de détourner une part croissante des objets volumineux vers des circuits de valorisation plus adaptés. D'autre part, l'utilisation accrue des déchèteries par les usagers favorise l'apport direct des encombrants, notamment des déchets d'ameublement et des équipements électriques et électroniques.

Par ailleurs, les actions de sensibilisation au tri, le développement de l'économie circulaire ainsi que les solutions de don ou de revente entre particuliers contribuent à réduire les quantités présentées à la collecte sur rendez-vous.

Cette évolution traduit ainsi une modification progressive des pratiques des habitants et une meilleure orientation des déchets vers les filières dédiées, ce qui participe à l'amélioration globale de leur valorisation.

2.5 LA DÉCHETTERIE

2.5.1 LA FRÉQUENTATION ET LES TONNAGES 2023-2024

La déchetterie de LAIGNEVILLE est ouverte depuis le 20 mai 2006. Elle est gérée par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise avec ses propres agents.

FREQUENTATION		
Mois	2024	2025
Janvier	2 046	2 206
Février	2 417	2 629
Mars	3 462	3 850
Avril	3 424	4 143
Mai	3 424	3 932
Juin	3 376	3 186
Juillet	3 983	4 023
Août	4 822	4 655
Septembre	3 274	3 350
Octobre	3 283	3 496
Novembre	2 784	2 528
Décembre	2 266	2 437

Total	38 561	40 435
--------------	---------------	---------------

*TVIE : Tout venant incinérable traité par enfouissement (manque de capacité, pannes ponctuelles de l'incinération, ...)

** sont inclus les D3E collectés lors des rendez-vous encombrants

TONNAGES		
Filières	2024	2025
Déchets verts	1 012,52	1 119,30
Terres et gravats	1 535,48	2 044,94
Tout venant enfouissable (TVE)	2 373,22	2 513,22
Monoflux		0,54
Eco-mobilier	659,16	1 186,60
TVIE*		
Extincteurs et bouteilles de gaz		
Ferrailles	204,36	240,96
Déchets dangereux (hors batteries)	32,30	36,32
Eco-DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	41,05	48,20
Batteries	0,46	0,16
D3E**	171,74	166,80
Piles usagées	0,93	0,64
Huiles moteur	10,70	14,85
Pneus	27,45	
Pneus coupés hors filière ALIAPUR		
Textiles	11,30	14,46
Tout venant incinérable (TVI)	1 446,31	1 591,86

Total	7 527,98	8 978,84
--------------	-----------------	-----------------

En 2025, les tonnages ont augmenté de 1 450,86 tonnes soit +19,27%. Les fréquentations ont également augmenté de +4,86%.

Le ratio de dépôts en déchetterie pour Laigneville s'élève à 370,75 kg par habitant et par an. À titre de comparaison, le ratio moyen à l'échelle du SMDO est de 233,81 kg/hab/an. Ces données sont fournies à titre indicatif, la déchetterie de Laigneville pouvant également accueillir des habitants des communes voisines.

2.5.2 FREQUENTATION DE LA DECHETTERIE DE LAIGNEVILLE - COMMUNES DE LA VALLEE DOREE

Commune	Type de tiers	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
BAILLEVAL (60140)	COLLECTIVITE	2	1	2	1	1	0	2	2	4	2	3	5	25
	PARTICULIER	91	94	167	187	207	149	175	226	159	152	120	111	1838
	Sous-total	93	95	169	188	208	149	177	228	163	154	123	116	1863
CAUFFRY (60200)	COLLECTIVITE	1	3	1	2	1	4	2	8	2	2	4	1	31
	PARTICULIER	191	267	390	389	326	268	340	442	321	329	206	227	3696
	Sous-total	192	270	391	391	327	272	342	450	323	331	210	228	3727
LABRUYERE (60140)	PARTICULIER	47	30	41	53	32	29	34	33	23	38	38	18	416
	Sous-total	47	30	41	53	32	29	34	33	23	38	38	18	416
LAIGNEVILLE (60200)	ASSOCIATION Gratuit	0	1	0	0	0	0	3	2	1	2	0	0	9
	COLLECTIVITE	3	2	1	6	3	5	4	5	2	1	3	2	37
	COMMUNES	16	21	19	17	17	24	28	23	30	13	27	11	246
	PARTICULIER	411	494	673	764	665	553	676	848	558	568	401	412	7023
	Sous-total	430	518	693	787	685	582	711	878	591	584	431	425	7315
	ADMINISTRATION	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3
LIANCOURT (60140)	ASSOCIATION Gratuit	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	5
	COLLECTIVITE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	Part. Vexin Thielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	PARTICULIER	220	302	459	435	454	384	461	556	358	384	249	244	4506
	Sous-total	222	302	460	437	456	384	461	556	359	386	249	244	4516
	COLLECTIVITE	1	0	4	1	0	0	1	0	1	0	2	1	11
MOGNEVILLE (60140)	Part. Vexin Thielle	2	0	0	1	4	3	1	3	1	0	0	0	15
	PARTICULIER	131	146	272	248	205	194	234	301	224	256	164	126	2501
	Sous-total	134	146	276	250	209	197	236	304	226	256	166	127	2527
MONCHY ST ELOI (60200)	COLLECTIVITE	3	0	2	1	3	2	2	0	2	3	1	3	22
	PARTICULIER	149	179	235	334	296	191	292	316	207	210	155	164	2728
	Sous-total	152	179	237	335	299	193	294	316	209	213	156	167	2750
RANTIGNY (60200)	COLLECTIVITE	1	0	3	0	0	0	1	0	0	0	0	1	6
	Part. Vexin Thielle	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	PARTICULIER	137	197	270	270	212	187	237	280	179	217	125	146	2457
ROSOY (60140)	Sous-total	138	197	273	270	212	187	238	280	180	217	125	147	2464
	COLLECTIVITE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	PARTICULIER	11	18	27	22	36	23	34	37	36	31	27	19	321
VERDERONNE (60140)	Sous-total	11	18	27	22	36	23	34	37	36	31	27	20	322
	PARTICULIER	15	28	36	51	52	28	39	53	29	58	35	20	444
	Sous-total	15	28	36	51	52	28	39	53	29	58	35	20	444
Total 2025		1434	1783	2603	2784	2516	2044	2566	3135	2139	2268	1560	1512	26344
Total 2024		1401	1598	2424	2288	2299	2233	2679	3298	2150	2149	1754	1484	25757
Evolution 2024/2025		33	185	179	496	217	-189	-113	-163	-11	119	-194	28	587

2.5.3 FREQUENTATION DE LA DECHETTERIE DE LAIGNEVILLE – AUTRES COMMUNES

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Total 147 communes 2025	772	846	1247	1359	1416	1142	1457	1520	1211	1228	968	925	14 091
Total 134 communes 2024	645	819	1038	1136	1125	1143	1304	1524	1124	1134	1030	782	12 804
Evolution 2024/2025	127	27	209	223	291	-1	153	-4	87	94	-62	143	1 287

2.6 LA RECYCLERIE

BILAN COMPLET EN ANNEXE

Sud Oise Recyclerie est une association à but non lucratif qui œuvre pour le réemploi .

L'association a pour objet l'insertion socioprofessionnelle de personnes en difficulté sur le marché du travail à travers les activités de collecte et de valorisation de déchets avec pour priorité la réduction des déchets.



Cette activité a pour objectif de contribuer au développement durable par le réemploi de déchets en priorité et par la sensibilisation de la population aux impacts de notre mode de consommations sur l'environnement. A ce titre, l'association réponds aux objectifs suivants correspondants aux trois volets du développement durable : l'Environnement, le Social et l'Economie

L'association intervient sur le territoire de l'ACSO (Agglomération Creil Sud Oise), la CCPOH (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte), la CCLVD, la CCSSO (Communauté de Communes Senlis Sud Oise) et la CCAC (Communauté de Commune Aire Cantilienne) qui a rejoint le territoire en 2025.

2.6.1 L'INSERTION :

En 2025, 69 personnes (21 femmes et 48 hommes) ont été présentes sur le chantier d'insertion : 53 personnes du territoire de l'ACSO (33 en quartiers prioritaires), 4 personnes de la CCPOH, 4 personnes de la CCLVD, 5 personnes de la CC du Clermontois, 2 personnes de la CC Thelloise et 1 personne de la CC du Plateau Picard.

Les statuts :

-  24 bénéficiaires du RSA ;
-  1 ASS ;
-  13 jeunes de moins de 26 ans ;
-  9 TH (Travailleur Handicapé) ;
-  8 DELD (Demandeur d'Emploi de Longue Durée) ;
-  5 DETLD (Demandeur d'Emploi de Très Longue Durée) ;
-  9 DE ;

2.6.2 L'ECONOMIQUE

Les ventes du magasin :

Total des ventes du magasin en 2025 : **545 218,52 € pour 44 954** passages en caisse avec un panier moyen à 12,13€.

Le chiffre d'affaires du magasin est en progression de 131 399,29€ par rapport à 2024 soit une augmentation de 31,75%.

↳ Les débarras / Les enlèvements :

Total des débarras (33) et enlèvements (377) en 2025 : **22 656€**.

Le chiffre d'affaires des débarras et enlèvements est en baisse de 7 711,50€ par rapport à 2024.

↳ L'aérogommage :

Le chiffre d'affaires de l'aérogommage en 2025 s'élève à **3 010€** pour 19 prestations réalisées. Soit une hausse de 475€ par rapport à 2024.

En 2025, le chiffre d'affaires de la recyclerie (magasin, débarras et aérogommage) est donc de **570 884,52€** soit **une progression de 124 162,80€** par rapport à 2024 (+27,79%).

2.6.3 L'ENVIRONNEMENTAL

		Les dépôts à l'arrière du bâtiment		Les enlèvements à domicile		Les débarras	
		2024	2025	2024	2025	2024	2025
ACSO	Nombre	3 839	3 534	112	105	13	13
	Tonnages	111t093	114t230	26t014	31t734	17t605	15t276
CCPOH	Nombre	2 227	1796	64	87	4	2
	Tonnages	70t519	65t926	16t599	18t940	6t873	2t040
CCLVD	Nombre	1 119	948	22	29	4	1
	Tonnages	34t460	32t319	7t182	9t004	8t949	
CCAC	Nombre		809		63		9
	Tonnages		37t697		21t571		8t569
CCSSO	Nombre	867	780	60	58	2	5
	Tonnages	30t330	31t861	21t135	21t522	5t896	7t092
Autres	Nombre	1 777	699	87	35	11	6
	Tonnages	63t068	29t098	118t039	16t844	24t738	8t053
TOTAL	Nombre	9 829	8 566	345	377	34	36
	Tonnages	309t470	311t132	188t968	119t614	64t060	42t395

Tableau récapitulatif des tonnes entrantes et sortantes

	Collectes et dépôts						Ventes		Filières écologiques (ou rejets en déchetterie**)	
	2024			2025			2024	2025	2024	2025
	Collecte Domicile	Dépôts recyclerie	Collecte Déchetterie	Collecte Domicile	Dépôts recyclerie	Collecte Déchetterie				
La Ferraille	NE	NE	NE	NE	NE	NE	1t693 SARL Fer et Métaux	1t036 SARL Fer et Métaux	21t800 (SARL Fer et Métaux)	31t440 (SARL Fer et Métaux)
Le mobilier	90t484	58t830	10t278	91t453	56t623	15t924	146t940	138t757	73t780 (Eco-mobilier)	61t940 (Eco-maison)
Le mobilier professionnel	45t761	0	0	49t721	0	0	45t761	49t721		
Les D3E +Vélos	24t785	58t370	8t915	21t915 +3t835	54t061	8t215	33t750	39t800	28t061 (Ecologic)	26t680 (Ecologic)
Les textiles	16t640	71t994	4t442	16t742	75t135	6t116	NE	NE	43t545 (Le Relais)	36t485 (Le Relais + Solitex)
Les livres	18t466	46t927	7t464	25t457	52t185	8t371	NE	NE	21t400 (Véolia)	21t840 (Véolia)
La vaisselle/ les Bibelots	30t412	46t914	6t933	19t697	43t915	7t522	NE	NE	**Gravats : 13t640	**Gravats : 11t880
Jouets/ Vélos/ Puériculture	4t736	19t958	4t056	4t523	21t802	5t268	NE	NE	**TVV : 9t420	**TVV : 6t660
Outils/ Jardinage	84t563	7t658	2t158	8t591	12t501	4t566	NE	NE		
Dons des professionnels				139t000	212t000			351t000		
Total	315t847	310t651	44t246 (12t686 pour Barbery et 31t560 pour St Leu)	380t934	523t222	55t982 (26t151 pour Barbery et 28t736 pour St Leu)	228t144	580t314	188t586 en filière écologique Et 23t060 en déchetterie	178t385 en filière écologique Et 17t940 en déchetterie

*Tout Venant Valorisable

LES ACTIONS DE LA RECYCLERIE SUR LE TERRITOIRE :

Les actions « Fin de Brocante » :

Lieu	Total 2022	Total 2023	Total 2024	Total 2025
Bailleval				0t135
Parc Chédeville	1t992	0t600	1t360	
Mogneville	0t992		0t487	0t791
Liancourt	1t511	0t900	1t317	1t755
				0t843
Monchy St Eloi	1t049	1t300	1t500	1t310
Rantigny			0t157	0t648
Verderonne	1t180	0t600		0t957
TOTAL	6t724	3t400	4t821	6t439

Les actions de sensibilisation au réemploi

Les animations avec les enfants et/ou les adultes :

-Forum des associations à Rantigny

Les animations avec la nouvelle recyclerie mobile :

- Marché artisanal -Bailleval
- Fête de l'Automne -Liancourt
- Parc des Alternatives au Parc Chédeville

PERSPECTIVES 2026

Dans le cadre de son développement, l'association prévoit l'ouverture d'une recyclerie du bâtiment sur la commune de Saint-Leu-d'Esserent. Cette initiative vise à favoriser le réemploi des matériaux de construction et à limiter la production de déchets issus du secteur du BTP.

Bilan CCLVD

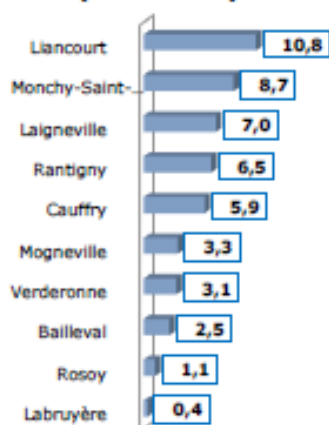
Année 2025



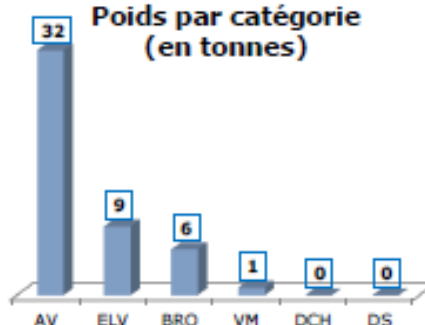
986
Apports
et
collectes

49
Tonnes
récupérées

**Poids total par ville
(en tonnes)**



**Poids par catégorie
(en tonnes)**



AV : Apports Volontaires

DCH : Déchetterie

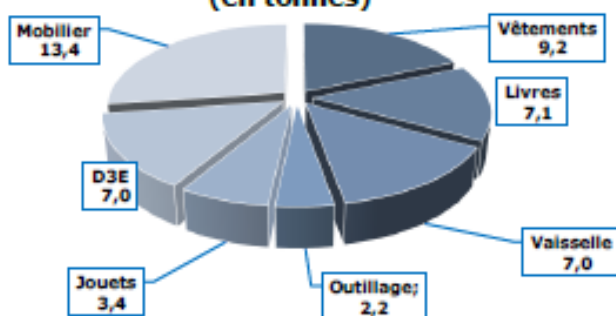
ELV : Enlèvements à domicile

DS : Dépôts Sauvages

BRO : Brocantes

VM : Vide Maison

**Répartition du poids par catégorie
(en tonnes)**



	Nombre passage	Vêtements	Livres	Vaisselle	Outillage	Jouets	D3E	Mobilier	Total
Liancourt	184	2 236	1 408	1 307	425	585	1 290	3 585	10834
Monchy-Saint-Eloi	166	1 323	1 552	1 077	452	520	1 075	2 672	8670
Laigneville	197	1 382	931	914	155	519	1 310	1 748	6958
Rantigny	101	1 277	627	963	226	385	805	2 227	6508
Cauffry	100	647	794	911	334	433	990	1 769	5877
Mogneville	74	646	530	657	193	245	590	424	3284
Verderonne	62	533	487	768	298	302	370	390	3147
Bailleval	52	611	540	210	20	214	380	509	2483
Rosoy	28	446	162	142	4	107	150	88	1098
Labruyère	22	76	60	39	73	72	40	10	368
Total	986	9 176	7 088	6 986	2 176	3 380	7 000	13 422	49 227

2.7 LA GESTION DU PARC DE CONTENANTS

2.7.1 CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE - VERRE

La Communauté de Communes dispose sur son territoire pour la collecte du verre de 26 colonnes enterrées de marque CONTENUR et de 28 bornes aériennes de marque CITEC et COMPOECO

L'entretien et la réparation de ces bornes à verre sont effectués par nos services. En ce qui concerne le vidage des corbeilles situées à proximité de celles-ci, les services techniques des communes en ont la charge.

2.7.2 CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE – TEXTILE

Du 11 au 24 juillet 2025, la collecte des textiles a été interrompue sur le territoire, Le Relais ayant suspendu ses activités de ramassage en raison de difficultés de financement liées aux versements de l'éco-organisme Refashion.

Afin de limiter les débordements et les dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire, la collectivité a rapidement condamné les bornes à textiles durant la période de suspension des collectes.

Cette mesure préventive a permis de réduire les nuisances et d'informer les usagers de l'interruption temporaire du service.

Au total **98,155 tonnes** de TLC (Textiles, Linge de maison et Chaussures) ont été collectées en 2025, soit un ratio de 4,05 kg/habitant, contre **102,833 tonnes** en 2024, correspondant à 4,24 kg/habitant.

Cette évolution représente une baisse de 4,678 tonnes, soit -4,55 % par rapport à l'année précédente.

Malgré ce recul, la performance du territoire demeure satisfaisante puisque le ratio de collecte reste nettement supérieur à celui observé à l'échelle du SMDO, qui s'établit à 2,81 kg/habitant.

Cette diminution peut notamment s'expliquer par la suspension temporaire des collectes de textiles par Le Relais entre le 11 et le 24 juillet 2025.



Collecte des TLC (données en Kg)

Points de collecte	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL 2025	TOTAL 2024	Evolution%
Baillevall															
Cimetière	345	110	258	345	407	234	305	489	405	366	282	175	3722	4631	-19,63
Nbre de passages	5	4	3	5	4	4	4	4	4	5	4	4	50	52	
Ss Total	345	110	258	345	407	234	305	489	405	366	282,4	175,4	3 722	4 631	-19,63
Cauffry															
E. Leclerc	1196	550	995	967	1355	699	964	917	1161	1003	910	640	11 359	11 721	-3,09
Nbre de passages	5	4	4	4	5	4	4	4	4	5	4	4	4	51	52
Clos Germain	742	547	546	570	449	670	490	687	774	340	476	266	6 557	7 176	-8,63
Nbre de passages	5	4	4	4	4	4	3	4	4	4	4	5	50	53	
Grande Rue	393	99	211	294	237	155	258	313	354	158	187	82	2 741	3 009	-8,91
Nbre de passages	5	4	4	4	5	4	4	4	4	4	3	4	4	50	50
Sous-total CAUFFRY	2331	1196	1752	1831	2041	1524	1712	1917	2289	1501	1573	988	20 657	21 906	-5,70
Labruyère															
Rue du Marais	244	118	168	137	85	115	181	176	95	107	100	104	1 629	1 756	-7,23
Nbre de passages	5	4	5	4	4	4	3	4	3	5	4	4	49	51	
Hôpital	193	220	86	92	71	79	8	158	219	172	194	20	1 512	1 476	2,44
Nbre de passages	5	4	5	4	4	4	2	4	3	4	3	4	46	48	
Sous-total LABRUYÈRE	437	338	254	229	156	194	189	334	314	279	294	124	3 141	3 232	-2,82
Laigneville															
Déchetterie	1767	1146	1163	1301	1040	1106	1389	1666	891	1739	827	423	14 459	11 377	27,09
Nbre de passages	5	4	4	5	4	4	4	4	4	5	4	4	4	51	53
Place de la Gare	967	695	839	909	1033	980	829	809	1249	780	609	170	9 869	11 501	-14,19
Nbre de passages	5	4	4	5	4	4	3	4	5	4	4	5	51	52	
Sous-total LAIGNEVILLE	2734	1841	2002	2210	2073	2086	2218	2475	2140	2519	1436	593	24 328	22 878	6,34
Liancourt															
Le Petit Bonheur	735	0	0	505	0	374	0	0	0	0	0	0	1 614	2 242	-28,01
Nbre de passages	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	4
E. Leclerc	1786	1465	1893	2504	1398	1466	1254	2069	1957	1307	1447	614	19 158	17 841	7,38
Nbre de passages	5	4	4	5	4	4	4	4	4	5	4	5	52	52	
rue du 11 novembre	411	194	156	280	184	115	108	76	223	152	106	83	2 087	2 658	-21,48
Nbre de passages	5	3	4	5	4	4	4	3	4	4	3	5	49	49	
Sous-total LIANCOURT	2932	1659	2049	3289	1582	1955	1362	2145	2180	1459	1553	697	22 860	22 741	0,52
Mogneville															
Mairie	55	4	98	225	251	213	390	439	190	418	239	102	2 622	3 521	-25,53
Nbre de passages	5	1	1	5	4	4	3	4	4	5	4	5	45	50	
Sous-total MOGNEVILLE	55	4	98	225	251	213	390	439	190	418	239	102	2 622	3 521	-25,53
MONCHY-SAINT-ÉLOI															
Mairie	411	482	652	581	584	594	656	1166	445	254	186	100	6 110	7 653	-20,16
Nbre de passages	5	4	4	5	4	4	3	4	5	4	4	5	51	51	
Sous-total MONCHY-SAINT-ÉLOI	411	482	652	581	584	594	656	1166	445	254	186	100	6 110	7 653	-20,16
Rantigny															
Place de la République	1327	846	1112	871	1154	1210	799	1173	1340	855	890	339	11 916	13 168	-9,51
Nbre de passages	10	8	4	5	4	4	3	4	5	4	4	5	60	104	
Sous-total RANTIGNY	1327	846	1112	871	1154	1210	799	1173	1340	855	890	339	11 916	13 168	-9,51
Rosoy															
Rue du Grand Champ	222	99	246	266	297	177	448	356	113	199	226	148	2 796	3 103	-9,89
Nbre de passages	5	4	3	4	5	4	4	4	4	5	4	4	50	52	
Sous-total ROSOY	222	99	246	266	297	177	448	356	113	199	226	148	2 796	3 103	-9,89
TOTAL	10 794	6 575	8 423	9 847	8 545	8 187	8 079	10 494	9 416	7 850	6 679	3 266	98 155	102 833	-4,55

2.8 LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

2.8.1 COMMUNICATION EN PORTE A PORTE

📁 Le Mag de janvier 2025 : 1 page

2025, UNE ANNÉE « RICHE » POUR VOTRE SOL

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi anti-gaspillage impose aux gestionnaires des déchets de proposer aux usagers une solution pour trier leurs biodéchets (épluchures, restes alimentaires, déchets verts).

Environ 35% de nos déchets d'ordures ménagères sont des biodéchets !

Lorsqu'ils sont jetés dans nos poubelles, ces biodéchets sont incinérés. Ces matières humides brûlent difficilement et créent des gaz à effet de serre supplémentaires au moment de la combustion. En les compostant directement dans vos jardins, ces biodéchets seront valorisés en un engrais extrêmement fertile et gratuit.

La Communauté de communes propose depuis 2012 un composteur par foyer à prix réduit. En 13 ans, 1500 composteurs ont été distribués aux habitants. Afin de continuer de réduire le poids de

nos ordures ménagères, Benjamin Martageix a intégré le service d'accompagnement à la transition écologique afin de déployer de nouvelles actions sur le territoire.

Ses principales missions sont :



À l'occasion de la fête du sol vivant le samedi 26 octobre à Martageix, 50 composteurs ont été remis aux habitants.

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ? LES CAMPAGNES DE DISTRIBUTION ONT REPRISES.

Dorénavant, des campagnes de distribution sont organisées une fois par mois dans les communes du territoire. Une réunion d'information préalable est requise afin d'informer sur les bonnes pratiques du compostage et de faire oublier les idées reçues à ce sujet, et elles sont nombreuses !

À la fin de cette réunion, le composteur ainsi qu'un bio-seau sont remis à chaque foyer. C'est également l'occasion de passer un moment convivial d'échanges et de partages avec d'autres habitants.

N'hésitez pas à vous inscrire sur notre site internet pour obtenir votre composteur individuel :



www.ccl-valleedoree.fr
Vos services > Déchets >
La distribution en conteneurs et composteurs

Vous n'avez pas la possibilité d'avoir un composteur chez vous ? D'autres solutions seront mises en place très prochainement.

Vous pouvez nous faire part de vos besoins ou de vos suggestions par mail à l'adresse suivante : b.martageix@ccl-valleedoree.fr.

Au cours des trois prochains mois, les premiers sites de compostage partagé seront installés sur le territoire. Restez connectés sur nos réseaux pour connaître celui proche de chez vous !

L'ÉCO DES COMMUNES

En plein cœur du centre-bourg de Baillieux, dans le parc Gérard Humbert, un composteur autonome sera prochainement implanté, faisant de cette commune la première à inaugurer ce projet ambitieux. Il permettra aux riverains d'y déposer tous types de biodéchets !



2.8.2 COMMUNICATION - DIVERS

Quelques publications « post » sont venues compléter la communication sur les réseaux sociaux :

- 📁 23/01 → collecte des sapins > 9 likes / 7 partages
- 📁 21/03 → collecte des déchets végétaux > 32 likes / 44 partages
- 📁 29/04 → collectes de tri jours fériés > 23 likes / 32 partages / 8 commentaires
- 📁 06/06 → fermetures des déchetteries le 9 juin > 3 likes / 1 partage
- 📁 20/06 → horaires aménagés des déchetteries le 21 juin > 5 likes / 1 partage
- 📁 27/06 → horaires aménagés des déchetteries le 30 juin et 1 juillet > 6 likes / 1 partage
- 📁 28/07 → interruption de la collecte des déchets végétaux > 14 likes / 28 partages / 1 commentaire
- 📁 20/08 → reprise de la collecte des végétaux > 28 likes / 23 partages / 16 commentaires
- 📁 08/10 → fête du sol vivant > 11 likes / 5 partages
 - > Instagram > 12 likes
 - > LinkedIn > 3 likes / 2 partages

- 👉 **08/10** → retour fête du sol vivant > 17 likes / 1 partages
 > Instagram > 12 likes
 > LinkedIn > 11 likes / 1 partages
- 👉 **30/10** → fermetures des déchetteries le 1 novembre > 5 likes / 1 partage
- 👉 **07/11** → fermetures des déchetteries le 11 novembre > 4 likes
- 👉 **14/11** → semaine européenne de la réduction des déchets portes ouvertes SMDO > 7 likes / 5 partages
- 👉 **24/11** → fin de collecte des végétaux > 21 likes / 13 partages / 3 commentaires
- 👉 **2/12** → collecte des sapins > 14 likes / 19 partages / 2 commentaires
- 👉 **26/12** → collecte des déchets jour de l'an > 23 likes / 28 partages / 22 commentaires

2.8.3 ATELIERS/ SENSIBILISATIONS

Concernant les animations qui ont pu être faites en 2025, le service transition écologique a réalisé :

Title	Description
Parc des alternatives	Évènement regroupant différents ateliers et partenaires pour promouvoir des modes de vies alternatifs plus sobres
Semaine écocitoyenne FAM Monchy-St-Éloi	Sensibilisation des résidents au tri et à la prévention des déchets
Festival des marais à Rosoy	
Village estival au Parc Chedeville	
Haut de France Propre	Sensibilisation aux déchets abandonnés et pesée des déchets collectés : 10,9kg
Réunion d'information et distribution de composteurs à Bailleval	
Ecole de Rantigny GS CP	Présentation Vallée dorée, Mini formation sur le compostage, 3 ateliers, Quiz Vote pour la future mascotte
Ecole de Rantigny CE1 CE2	Présentation Vallée dorée, Mini formation sur le compostage, 3 ateliers, Quiz Vote pour la future mascotte
Centre aéré de Monchy 6/10 ans	Présentation Vallée dorée, Mini formation sur le compostage, 3 ateliers, Quiz Vote pour la future mascotte
Centre aéré de Monchy	Présentation Vallée dorée, Mini formation sur le compostage, 3 ateliers, Quiz Vote pour la future mascotte
Ecole de Mogneville CP	Présentation Vallée dorée, Mini formation sur le compostage, 3 ateliers, Quiz Vote pour la future mascotte
Ecole de Mogneville CE1	Présentation Vallée dorée, Mini formation sur le compostage, 3 ateliers, Quiz Vote pour la future mascotte
Plénière	Présentation du service aux élus
Animation pied d'immeuble Laigneville	Animations en pied d'immeuble pour sensibiliser la population des logements sociaux de l'OPAC
Animation en pied d'immeuble Monchy-St-Éloi	Animations en pied d'immeuble pour sensibiliser les habitants des logements sociaux de l'OPAC à Monchy

Journée de la Terre Linamar	Stand Linamar sur le tri et la prévention des déchets à l'occasion de la journée de la terre et en préparation d'un ramassage de déchets
Classe déchets	Sensibilisation de la classe de CM1 à la prévention et au tri des déchets à travers différents ateliers à Mogneville
Plantation de fleurs à l'OPAC de Rantigny	Rencontre des habitants de la résidence de l'OPAC de Rantigny lors d'une après-midi plantation de fleurs. Échanges au sujet du compostage, de la biodiversité dans les jardins, et de la récupération. Rencontre de l'association Elan qui travaille avec les bailleurs et les collectivités à la remise en état des logements et des parties communes, à la gestion urbaine des espaces verts et au travail du bois avec des matériaux de récupération
Ecole Bailleval CP CE1 Projet de classe "Les petites bêtes"	Présentation de la Vallée dorée puis du compostage. Atelier observation, tri et Re'composteur. Quiz final. A Bailleval
Réunion d'information et distribution de composteurs à Rosoy	
Réunion d'information et distribution de composteurs à la CCLVD	
Réunion d'information et distribution de composteurs	A l'occasion de l'évènement "Tous au compost" Réunion / Distribution / Boucle du compost / Discussion au Parc Chedeville
Réunion d'information pour les agents	Moment convivial entre agents / Réunion d'information/ Boucle du compost
Réunion d'information et distribution de composteurs à la CCLVD	
Atelier peinture	Réalisation des élèves de la Fresque "Une vie sous la terre" Jami Coty à Bailleval
Atelier peinture	Réalisation des élèves de Estelle Dardard CP CE1 d'une fresque en peinture à Bailleval
Intervention Foyer Accueil Médicalisé à Monchy St Eloi	Ateliers sur le tri des déchets et sur le compostage / Mini formation compostage Moment de partage et de discussions avec les résidents
Ecole de Rantigny CE1 CE2	
Ecole de Mogneville CE2	
Inauguration 1er site de compostage à Bailleval	
Ecole Labruyère	
Ecole Liancourt Jean Mace CM2	
Ecole Liancourt Jean Mace CM1	
Ecole Labruyère George Sand GS	
Animation tri pension de famille Adoma	Sensibilisation des résidents de la pension de la pension de famille du foyer Adoma au tri et à la réduction des déchets. Atelier du tri et sensibilisation aux déchets abandonnés + discussion sur la réduction à la source des déchets.
Fête du sol vivant	Organisation de l'évènement et distribution de composte + stands
Semaine Ecocitoyenne au Parc Chédeville	Semaine d'animation pour sensibiliser les enfants aux gestes écocitoyens
Forum des associations	Tenu de stand et réseautage à Rantigny
Classe déchets	Animation d'ateliers autour de l'économie circulaire
Animation Béguinage Monchy-St-Éloi	Sensibilisation auprès des résidents du Béguinage de MSE
Animation ADOMA	

Fête de l'automne	Stand sur le compostage, la réduction des déchets et la biodiversité à la fête de l'automne organisée par la ville de Liancourt sur la thématique du développement durable avec des stands sur le végétal local, le jardinage, distribution de compost, stand de la LPO et de producteurs locaux, etc.
Inauguration site de compostage Parc Rantigny	Atelier ludique et sportif pour les enfants (compost / pas compost) Stand de distribution de bioseaux
Ecole Laigneville	Intervention en classe de : CE2 / CM1/ CM2 Présentation Vallée Dorée / Présentation Compostage / Atelier tri / Atelier observation compost / Atelier Recompos'teur
Centre de loisirs Monchy	Présentation Vallée Dorée / Réunion d'information compostage / Quizz sur le compostage / Boucle du compost'
Réunion de concertation pour site à Uny Eglise	Réunion afin d'expliquer le fonctionnement et trouver de façon collégiale le meilleur lieu pour le site de compostage partagé à Uny.
Réunion de concertation pour site au ST et jardins familiaux Liancourt	Réunion de concertation pour expliquer le projet. Mini formation sur le compostage

3 LES INDICATEURS FINANCIERS

3.1 LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

3.1.1 COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

LE PERSONNEL		2024	2025
Masse Salariale	MS CCL	370 937 €	370 952 €
	MS auxiliaires (97 personnes en 2025 / 184 personnes en 2024)	55 408 €	32 847 €
	MS administration + Responsable	47 802 €	49 326 €
	MS SVP	28 486 €	28 710 €
	MS garage	34 676 €	33 798 €
	Total MS affecté à la collecte	426 345 €	403 799 €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)	110 963 €	111 834 €
	MS total exploitation	537 308 €	515 634 €
	Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)	13 482 €	8 023 €
	Total personnel	550 790 €	523 657 €

LE MATERIEL (BENNES + MASTER)		2024	2025
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	7 644 €	6 676 €
	Fournitures d'entretien	----- €	----- €
	Entretien matériel roulant	115 966 €	127 504 €
	Contrat maintenance	5 346 €	3 239 €
	Total entretien	128 956 €	137 419 €
	Carburant	118 320 €	109 444 €
	Total véhicules	247 276 €	246 863 €
Autres frais divers	Assurances	45 328 €	47 934 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	27 453 €	22 429 €

3.1.2 COLLECTE VERRE

LE PERSONNEL		2024	2025
Masse Salariale du personnel	MS CCL	----- €	----- €
	MS administration + Responsable	----- €	----- €
	MS SVP	----- €	----- €
	Total MS affecté à la collecte	----- €	----- €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP)	----- €	----- €
	MS total exploitation	----- €	----- €
	Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)	----- €	----- €
	Total personnel	----- €	----- €

LE MATERIEL		2024	2025
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	----- €	----- €
	Entretien matériel roulant	----- €	----- €
	Total entretien	----- €	----- €
	Carburant	----- €	----- €
	Total véhicules	----- €	----- €
Autres frais divers	Assurances	490 €	245 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	----- €	----- €
LA PRESTATION		2024	2025
Collecte par la société GURDEBEKE		25 804 €	26 907 €
Total Prestation		25 804 €	26 907 €

3.1.3 COLLECTE DÉCHETS VERTS

LE PERSONNEL		2024	2025
Masse Salariale du personnel	MS CCL	42 952 €	49 473 €
	MS auxiliaires (32 personnes en 2025 / 59 en 2024)	17 767 €	10 836 €
	MS administration + Responsable	5 535 €	6 578 €
	MS SVP	----- €	----- €
	MS Garage	4 015 €	4 508 €
	Total MS affecté à la collecte	60 718 €	60 309 €
	Total MS affecté indirectement (administration+SVP+garage)	9 550 €	11 086 €
MS total exploitation		70 269 €	71 395 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		1 652 €	1 091 €
Total personnel		71 921 €	72 486 €

LE MATERIEL		2024	2025
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	720 €	621 €
	Fournitures d'entretien	----- €	----- €
	Entretien matériel roulant	5 435 €	6 510 €
	Contrat de maintenance + Location de benne	619 €	337 €
	Total entretien	6 774 €	7 468 €
	Carburant	8 915 €	8 097 €
Total véhicules		15 689 €	15 565 €
Autres frais divers	Assurances	3 352 €	3 651 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives...	3 096 €	1 407 €

3.1.4 COLLECTE ENCOMBRANTS

LE PERSONNEL		2024	2025
Masse Salariale du personnel	MS CCL	14 411 €	12 415 €
	MS auxiliaires (0 personne en 2025 / 2 en 2024)	602 €	----- €
	MS administration + Responsable	1 857 €	1 651 €
	MS garage	----- €	1 131 €
	Total MS affecté à la collecte	15 013 €	12 415 €
	Total MS affecté indirectement (administration+garage)	3 204 €	2 782 €
MS total exploitation		18 217 €	15 197 €
Fournitures (vêtements, entretien des vêtements)		381 €	185 €
Total personnel		18 598 €	15 382 €

LE MATERIEL (BENNE ET MASCOTT)		2024	2025
Entretien du matériel roulant	Fournitures de petit équipement + autres	159 €	94 €
	Fournitures d'entretien	----- €	----- €
	Entretien matériel roulant	3 413 €	6 555 €
	Contrat maintenance + location benne	208 €	84 €
	Total entretien	3 780 €	6 734 €
	Carburant	2 155 €	583 €
Total véhicules		5 935 €	7 317 €
Autres frais divers	Assurances	8 041 €	8 341 €
	Téléphone, Etude optimisation du service, Stage, divers, annonces, carte grise, impôts, fournitures administratives... + <i>Subvention recyclerie</i>	20 519 €	17 680 €

CHARGES COMMUNES AUX FLUX

	2024	2025
Communication	2 594 €	2 712 €
Sensibilisation à l'environnement	67 096 €	109 863 €
Nettoyage des locaux	16 632 €	25 073 €

TRAITEMENT DES FLUX

	2024	2025
Ordures ménagères	373 274 €	376 437 €
Végétaux / Déchetterie (cotisation SMDO)	827 480 €	816 689 €
<i>Dont traitement Encombrants</i>	<i>26 660 €</i>	<i>27 705 €</i>
<i>Dont Traitement Végétaux</i>	<i>40 910 €</i>	<i>44 712 €</i>
Encombrants brocantes ou DDS	966 €	736 €

3.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

3.2.1 COLLECTE MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET TRI SÉLECTIF

	2024	2025
Amortissement conteneurs	44 182 €	48 955 €
Amortissement véhicules	201 915 €	55 854 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	2 313 €	2 313 €

3.2.2 COLLECTE VERRE

	2024	2025
Amortissement signalétique + bornes à verre	8 225 €	8 225 €
Amortissement véhicules	727 €	----- €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	----- €	----- €

3.2.3 COLLECTE DÉCHETS VERTS

	2024	2025
Amortissement véhicules	5 532 €	----- €
Amortissement composteurs et bacs	61 416 €	43 889 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	2 313 €	2 313 €

3.2.4 COLLECTE ENCOMBRANTS

	2024	2025
Amortissement véhicules	9 607 €	8 800 €
Investissement et amortissements divers (matériel informatique et technique)	2 313 €	2 313 €

3.3 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2025
Revente de matériaux	476 €	590 €
Subvention	22 994 €	16 522 €
Collecte spéciale	----- €	----- €
Remboursement de sinistre, vente BOM, aides SMDO, ...	----- €	1 262 €
Vente composteurs, 2 ^{ème} bac déchets verts	4 943 €	1 283 €
Subventions	----- €	----- €
Décision de justice : incendie de conteneurs	----- €	----- €
Pénalités de retard BOM	----- €	----- €
Subventions et aides Sensibilisation Développement Durable	43 436 €	36 182 €
Recettes emploi d'avenir	----- €	----- €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	1 903 551 €	2 079 289 €
Redevance Spéciale	167 629 €	171 648 €

Au 31 août 2026, l'ensemble des impayés relatifs à la Redevance Spéciale de l'année 2025 a été régularisé.
Pour mémoire, le taux d'impayés en 2024 était de 7,27% (12 192,00€).

Il reste également à percevoir **4 705,93 €** pour les années antérieures, répartis de la façon suivante :

- Année 2018 : 99,55 €
- Année 2019 : 513,26 €
- Année 2020 : 612,78 €
- Année 2021 : 397,33 €
- Année 2022 : 2 912,72 €
- Année 2023 : 170,29 €
- Année 2024 : 0€
- Année 2025 : 0 €

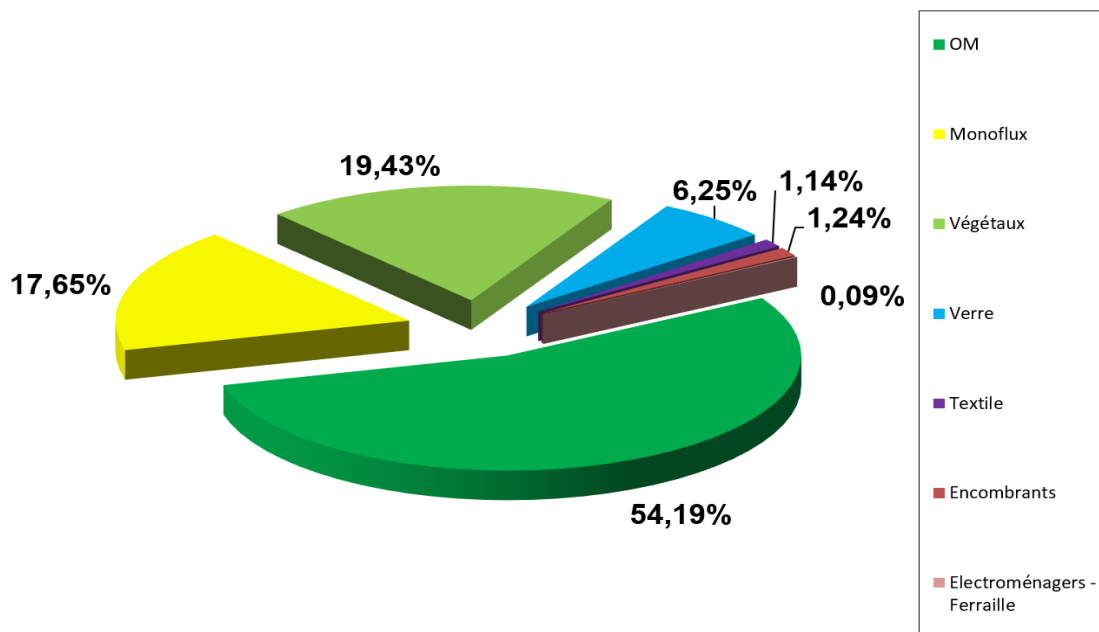
4 SYNTHÈSE

4.1 CONCLUSION DE L'ANNÉE 2025

4.1.1 SYNTHÈSE TECHNIQUE

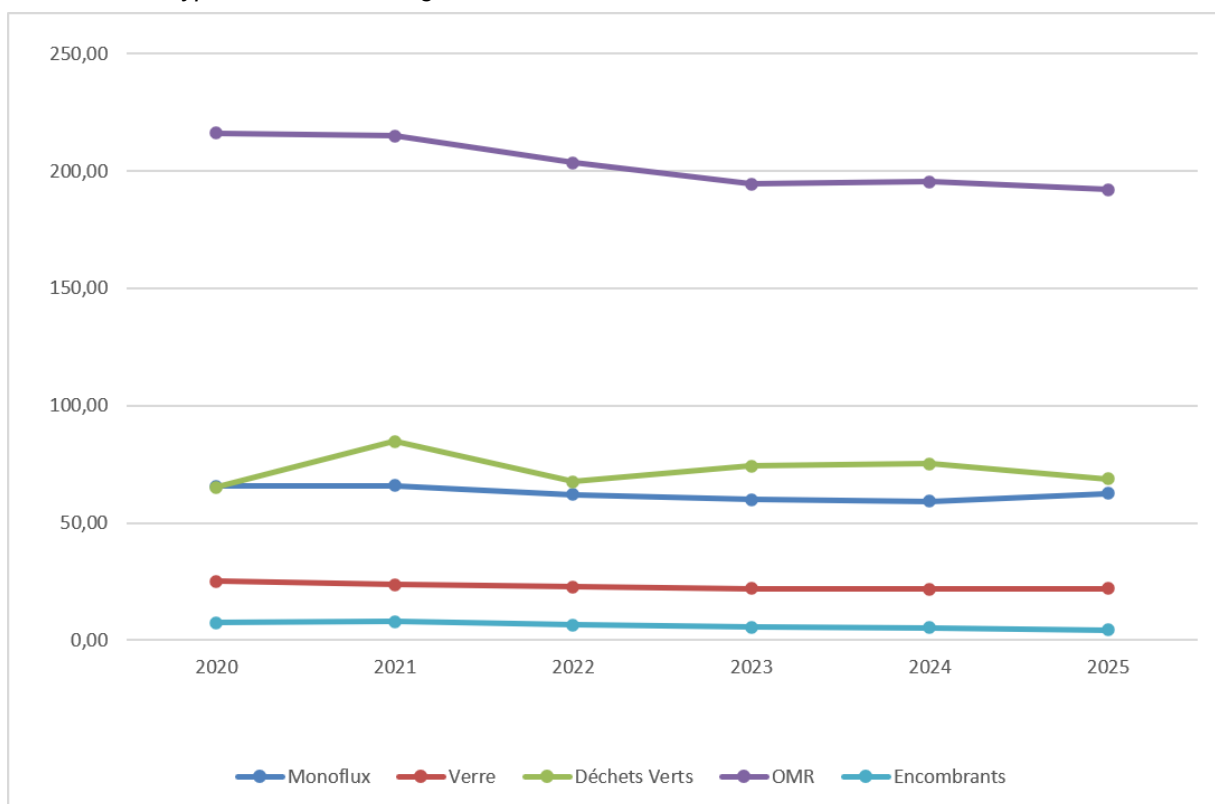
	2024			2025			Diff. Kg/hab 2025/2024		Filière de traitement
	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	Tonnages CCL	Kg/hab. CCL	Kg/hab. SMDO	CCL	SMDO	
Monoflux	1 437,63	59,32	65,74	1 514,24	62,53	66,49	3,21	0,75	Recyclage
Verre	529,35	21,84	26,29	535,98	22,13	26,11	0,29	-0,18	Recyclage Calcin
Déchets Verts	1 822,28	75,19	54,05	1 667,26	68,84	46,11	-6,35	-7,94	Compostage
Ordures Ménagères Résiduelles	4 736,18	195,42	208,13	4 649,50	191,99	206,45	-3,43	-1,68	Valorisation énergétique
Encombrants	128,70	5,31	6,07	106,52	4,40	5,75	-0,91	-0,32	Enfouissement / Valorisation
Ferraille	3,40	0,14		7,94	0,33		0,19		Recyclage
Textile	102,83	4,24	3,29	98,16	4,05	2,81	-0,19	-0,48	Le RELAIS
Déchetterie	7 527,98	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels		8 978,84	Accès aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels				Traitement et recyclage (amiante : stockage, huile de vidange : régénération)
TOTAL déchetterie incluse	16 288,35			17 558,44					
TOTAL hors déchetterie	8 760,37	361,46		8 579,60	354,27		-7,20		

Répartition de la collecte des déchets 2025

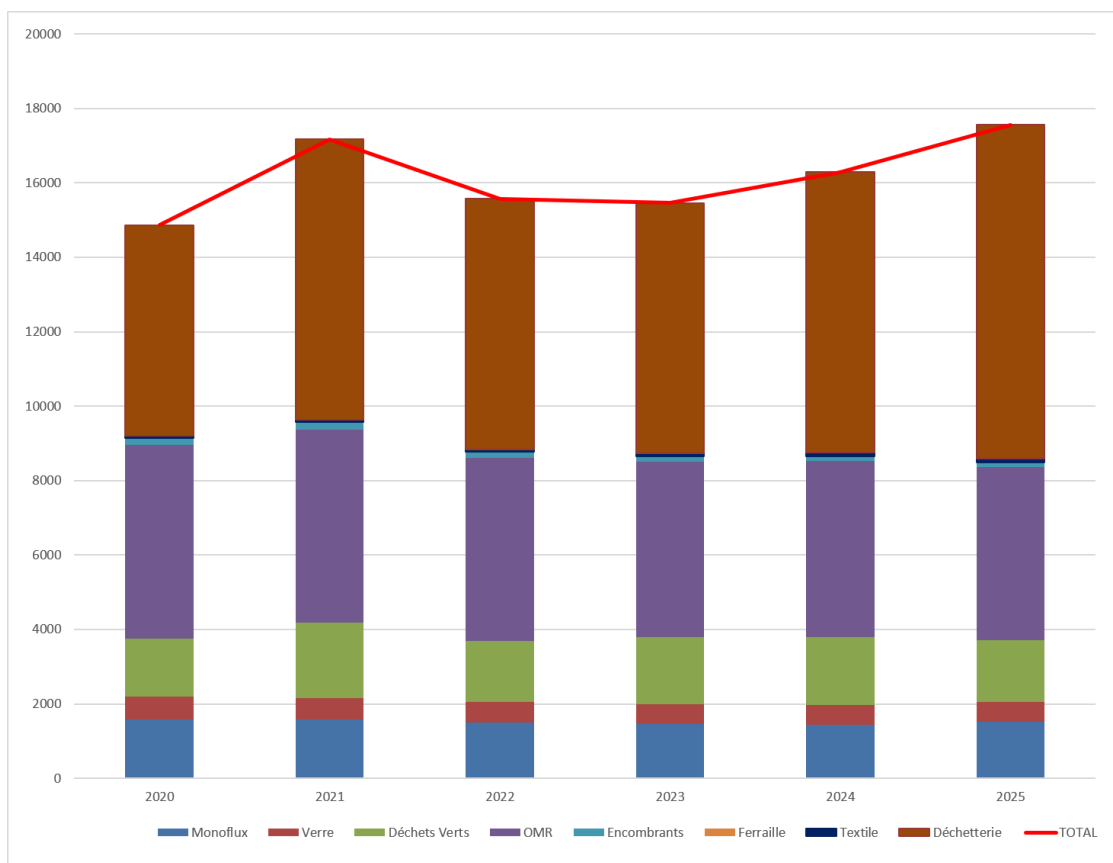


4.1.2 EVOLUTION DES FLUX DE DÉCHETS 2020 – 2025

Par type de déchets en kg/hab

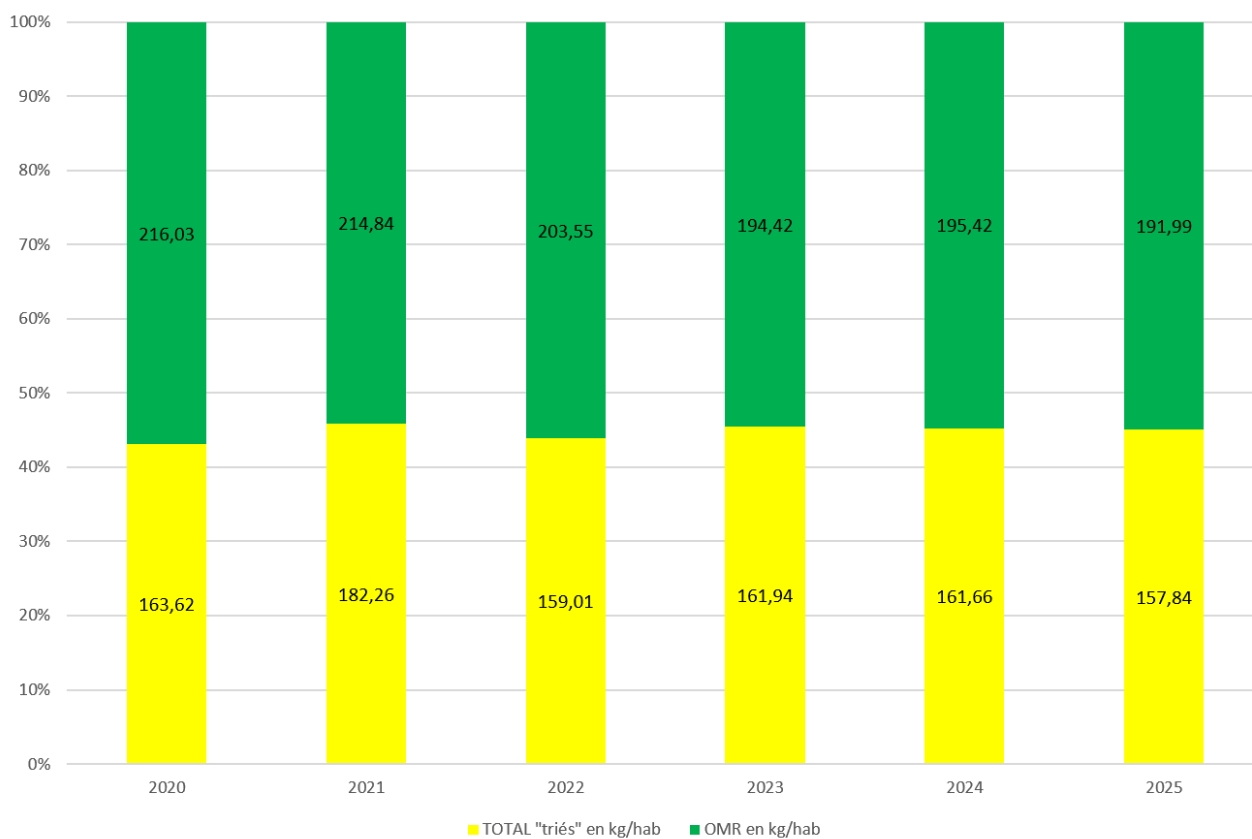


Par type de déchets en tonnes

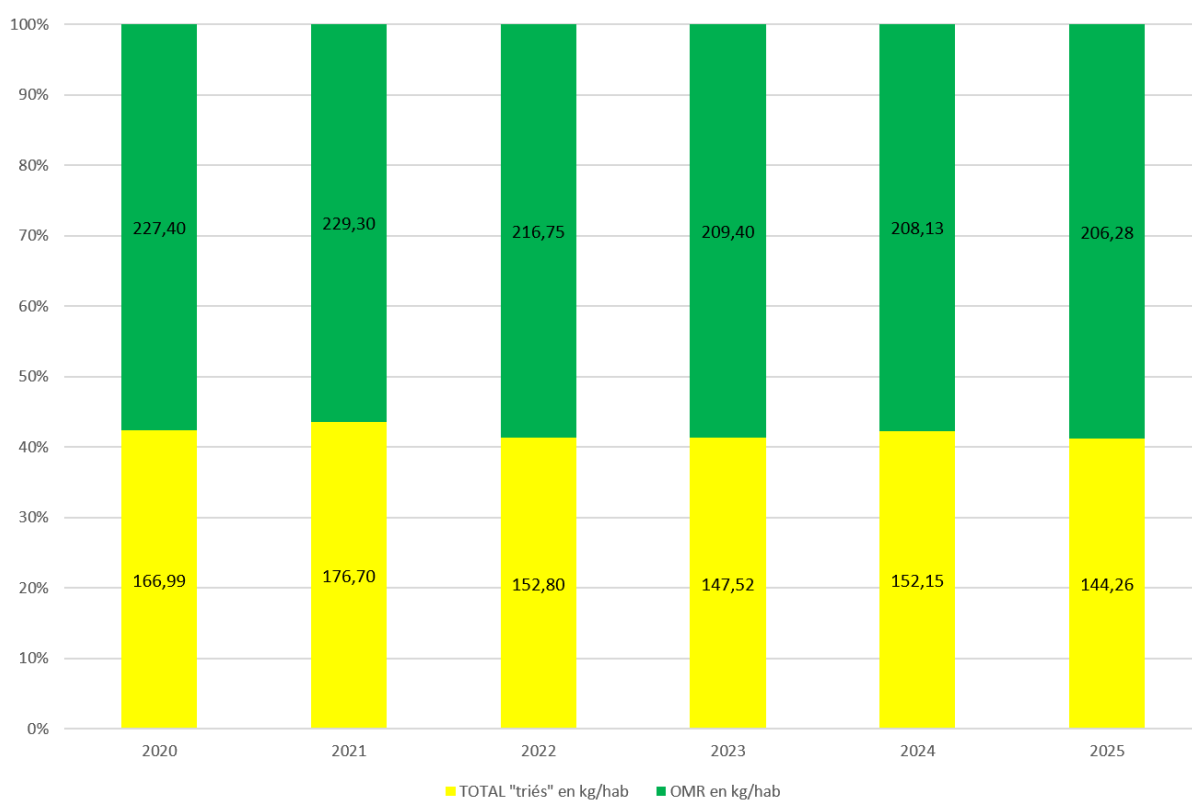


4.1.3 PART DES OMR – DECHETS TRIÉS (HORS DECHETTERIE)

CCLVD



SMDO



4.1.4 SYNTHÈSE FINANCIÈRE : EN € TTC

		2024	2025	Différence	Evolution
OM / Tri Sélectif	Personnel de collecte	439 827	411 823	- 28 004	-6,37%
	<i>Dont auxiliaires</i>	55 408	32 847	- 22 561	-40,72%
	Personnel administratif + SVP+garage	110 963	111 834	871	0,79%
	Autre frais divers	27 453	22 429	- 5 023	-18,30%
	Véhicules : fonctionnement	292 603	294 797	2 194	0,75%
	Véhicules : Amortissement	201 915	55 854	- 146 061	-72,34%
	Investissement : conteneurs	44 182	48 955	4 773	10,80%
	Investissement : divers	2 313	2 313	-	
	Coût résiduel du tri	-	-	-	-
	Traitement OM (dont part fixe valorisation énergétique)	373 274	376 437	3 163	0,85%
	Recettes : remboursement de sinistres, Pénalité de retard BOM & conteneurs, aides SMDO + cession benne rachat bacs	-	1 262	1 262	#DIV/0!
	Total OM / Tri sélectif	1 492 529	1 324 442	- 168 087	-11,26%
Encombrants	Personnel de collecte	15 394	12 600	- 2 794	-18,15%
	<i>Dont auxiliaires</i>	602	-	- 602	
	Personnel administratif + SVP+garage	3 204	2 782	- 422	-13,18%
	Autre frais divers + Recyclerie	20 519	17 680	- 2 839	-13,84%
	Véhicules : fonctionnement	13 976	15 657	1 681	12,03%
	Véhicules : Amortissement	9 607	8 800	- 807	-8,40%
	Investissement : divers	2 313	2 313	-	
	Traitement encombrants Brocantes ou DDS	966	736	- 229	-23,74%
	Recette : remboursement de sinistre ou Collecte	-	-	-	
	Recette Ferraille	476	590	114	23,87%
	Total Encombrant	65 979	60 568	- 5 411	-8,20%
Verre	Personnel de collecte	-	-	-	
	Personnel administratif + SVP+garage	-	-	-	
	Autre frais divers	-	-	-	
	Véhicules : fonctionnement	490	245	- 245	
	Véhicules : Amortissement	727	-	- 727	
	Investissement bornes à verre+sacs précollecte	8 225	8 225	-	
	Investissement : divers	-	-	-	
	Collecte Verre	25 804	26 907	1 103	4,28%
	Recette verre + sinistre borne à verre	22 994	16 522	- 6 471	-28,14%
	Total Verre	35 246	35 377	131	0,37%
Végétaux	Personnel de collecte	62 370	61 400	- 971	-1,56%
	<i>Dont auxiliaires</i>	17 767	10 836	- 6 931	-39,01%
	Personnel administratif + SVP+garage	9 550	11 086	1 536	16,08%
	Autre frais divers	3 096	1 407	- 1 689	-54,55%
	Véhicules : fonctionnement	19 041	19 217	176	0,92%
	Véhicules : Amortissement	5 532	-	- 5 532	-100,00%
	Investissement : divers	2 313	2 313	-	
	Acquisition composteurs+ bacs	61 416	43 889	- 17 527	-28,54%
	Recette : remboursement de sinistre	-	-	-	
	Recette : Vente de composteurs, bacs (7488)	4 943	1 283	- 3 660	-74,05%
	Total Végétaux	163 317	139 311	- 24 006	-14,70%
Cotisation SMDO à l'habitant		827 480	816 689	- 10 791	-1,30%
<i>dont traitement encombrants</i>		26 660	27 705	1 046	3,92%
<i>dont traitement Végétaux</i>		40 910	44 712	3 802	9,29%
Nettoyage des locaux		16 632	25 073	8 440	50,75%
Sensibilisation à l'environnement		67 096	109 863	42 767	63,74%
Communication		2 594	2 712	118	4,57%
SOMME TOTALE		2 670 873	2 514 035	- 156 838	-5,87%
TEOM (73133)		1 903 551	2 079 289	175 738	9,23%
Redevance Spéciale (70612)		167 629	171 648	4 019	2,40%
Subv / aides Sensibilisation Développement Durable/ interressement tri		43 436	36 182	- 7 254	-16,70%
Recettes Totales		2 143 028	2 306 775	163 747	7,64%
SOMME TOTALE déduction des recettes		527 845	207 260	- 320 585	-60,73%

4.1.5 EXPLICATIONS DE LA SYNTHÈSE FINANCIÈRE

↳ **Les frais divers** correspondent aux frais téléphoniques, à l'abonnement de géolocalisation Masternaut, à une étude sur la réorganisation du service, à la location de copieurs, fontaine à eau et machines à café, aux fournitures administratives, la consommation d'eau, ... A été rajoutée la subvention versée à la SOR (imputée aux dépenses du flux encombrants).

↳ Rappel des tarifs par prestations SMDO (TTC) :

	Déchetterie à l'habitant	Déchets verts en porte à porte à l'habitant	Encombrants en porte à porte à l'habitant	Valorisation énergétique à la tonne	Valorisation énergétique à l'habitant
2024	31.35	1.69	1.10	47.47	6.31
2025	30.73	1.85	1.14	47.06	6.31

↳ **La cotisation SMDO (déchetterie/végétaux/encombrants)** a diminué de 10 791€ soit 1,30%. Cette diminution est due à l'évolution de la participation à l'habitant et du nombre d'habitants (en baisse) sur le territoire.

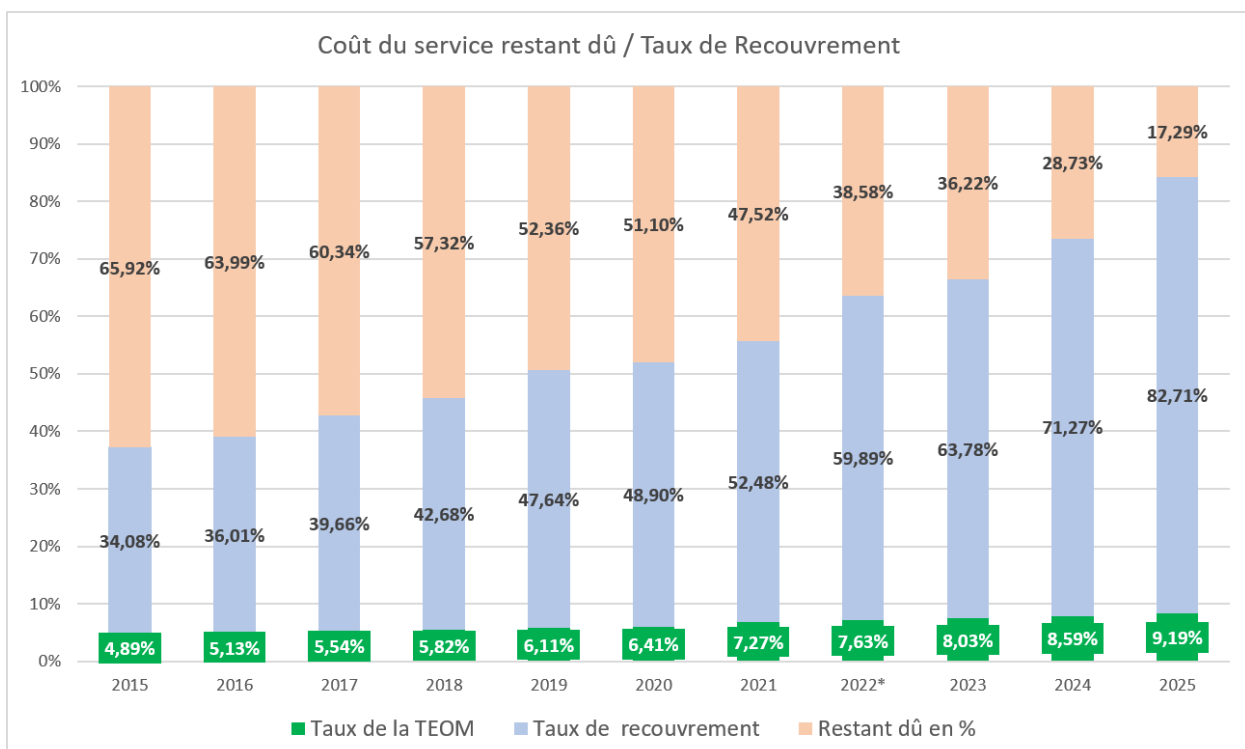
↳ De manière générale, **la diminution du coût du service** s'explique principalement par la baisse des charges liées au personnel de remplacement (auxiliaires) ainsi que par le recours au personnel du service St Poly.

Cette diminution des coûts est également due à la baisse des amortissements des véhicules, ceux-ci étant arrivés à leur terme.

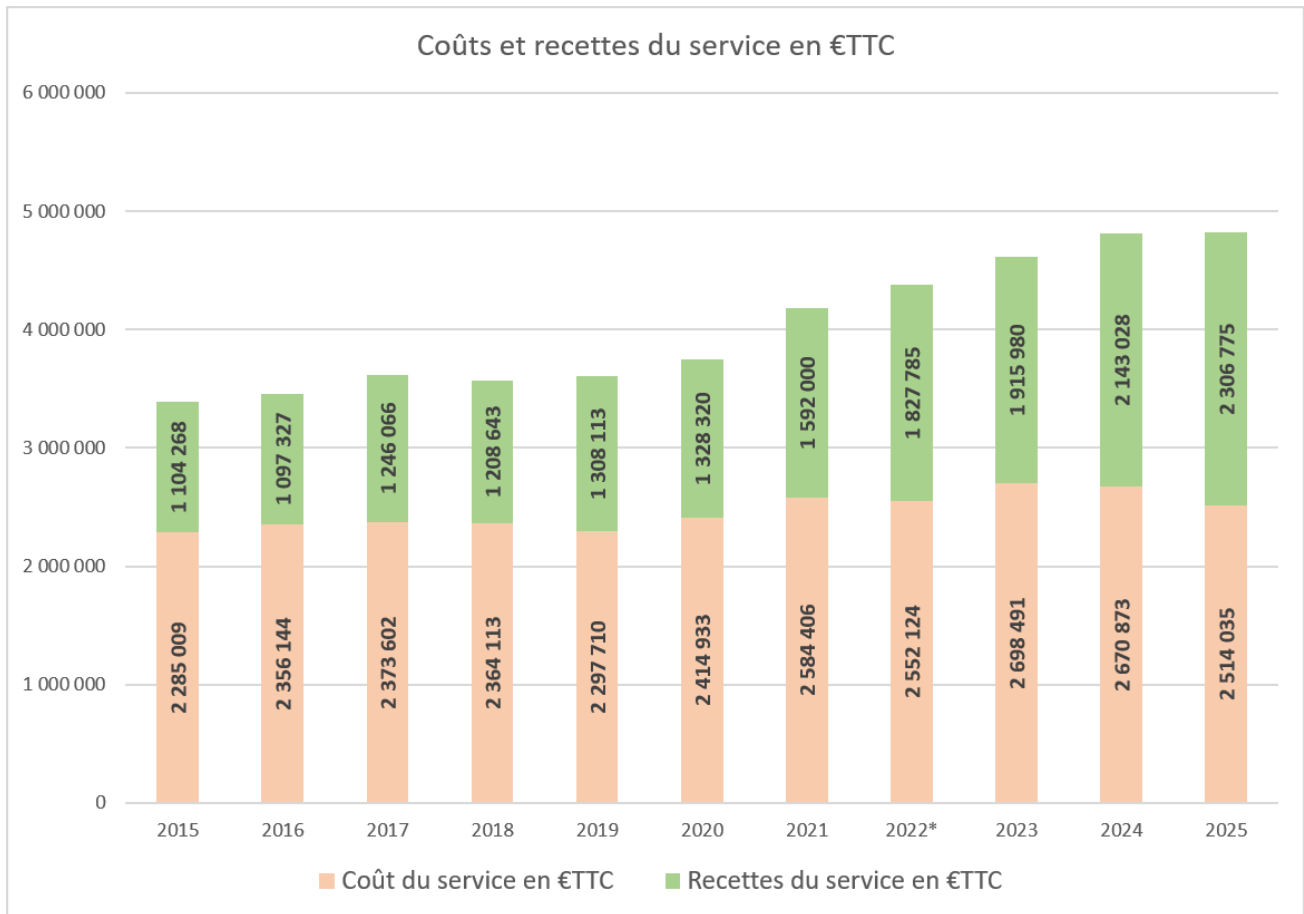
Elle s'explique aussi par l'augmentation des recettes issues de la TEOM, de la redevance spéciale (RS) et des subventions, dont certaines sont perçues avec un décalage dans le temps.

↳ **Les recettes TEOM** : En 2025 la TEOM recouvre 82.71% du service Environnement Déchets contre 71.27% en 2024. L'objectif étant de couvrir 85,36% du service à l'horizon 2028.

Rappel : Evolution du taux de recouvrement depuis 2015 :

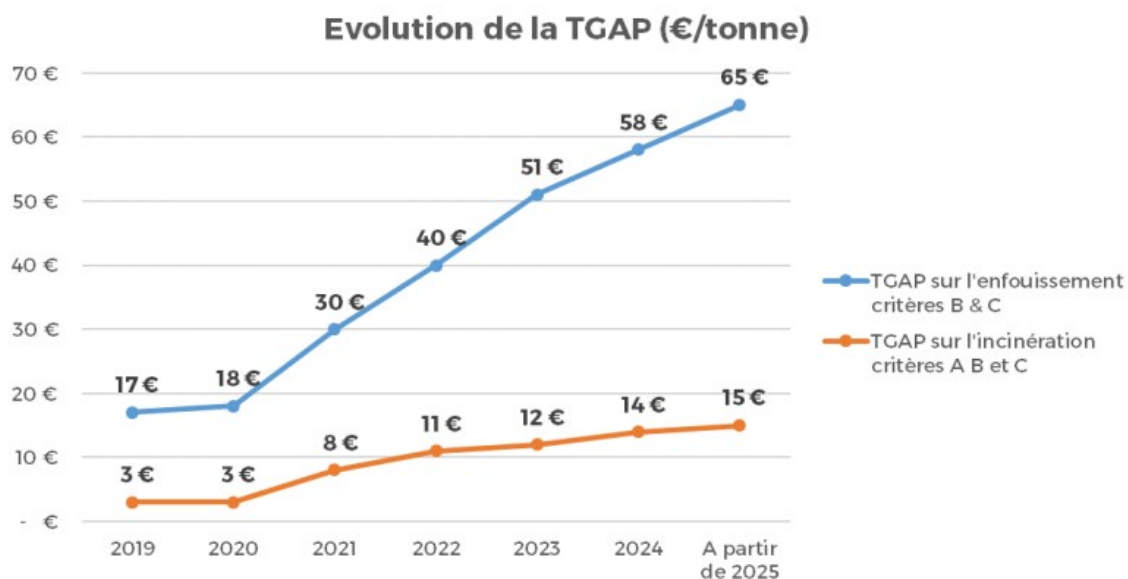


Evolution des dépenses et des recettes du service depuis 2015 :



🔄 Rappel sur la **TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes (source SMDO)

En réduisant l'enfouissement des déchets et en privilégiant la valorisation énergétique, le SMDO limite l'impact de la TGAP sur le coût du traitement des déchets.



Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée dorée
Récapitulatif des tonnages, des recettes, des coûts de collecte et de traitement des déchets 2025 (en € TTC)

		Déchets ménagers	Monoflux	Verre	Encombrants		Végétaux	Déchetterie**	Total	
					Encombrants	Ferraille				
Fréquence de collecte		1 x par semaine	1 x par semaine	Apport volontaire	Sur RDV		1 x par semaine	Apport volontaire		
Tonnages 2025		4 650	1 514	536	107	8	1 667	8 979	17 460,28 tonnes	
Kg / Habitant*		192	63	22	4	0,33	69	371	720,96 kg / hab	
Dépenses de Fonctionnement	. Masse Salariale du personnel affecté à la collecte (chauffeur, rippeur)	403 799 €		0 €	12 415 €		60 309 €		476 524 €	
	. Masse Salariale du personnel affecté indirectement (administratif, responsable,...)	111 834 €		0 €	2 782 €		11 086 €		125 702 €	
	. Fournitures (vêtements de travail et entretien)	8 023 €		0 €	185 €		1 091 €		9 299 €	
	. Carburants	109 444 €		0 €	583 €		8 097 €		118 124 €	
	. Assurances (flotte automobile)	47 934 €		245 €	8 341 €		3 651 €		60 172 €	
	. Entretien matériels roulants	137 419 €		0 €	6 734 €		7 468 €		151 620 €	
	. Autres frais divers + Recyclerie	22 429 €		0 €	17 680 €		1 407 €		41 516 €	
	. Communication (Dépliants, étiquette,...)	2 712 €								2 712 €
	. Acquisition de sacs végétaux						43 889 €		43 889 €	
	. Traitement	376 437 €	0 €		736 €				377 173 €	
	. Collecte par prestataire			26 907 €					26 907 €	
	. Cotisation SMDO (Déchetterie - Traitements encombrants et végétaux)				816 689 €				816 689 €	
	. Nettoyage des locaux	25 073 €								25 073 €
	. Sensibilisation à l'environnement	109 863 €								109 863 €
Dépenses d'investissement	. Acquisition de véhicules (amortie sur 7 ans sauf véhicule léger sur 5 ans)	55 854 €		0 €	8 800 €		0 €		64 654 €	
	. Acquisition de conteneurs (amortie sur 5 ans)	48 955 €							48 955 €	
	. Entretien des points d'apports volontaires			8 225 €					8 225 €	
	. Infrastructures (voirie, parking)									
	. Bâtiments (hangar, bureaux,...), logiciel	6 938 €							6 938 €	
Coût global de collecte et de traitement des déchets 2025									2 514 035 €	
Recettes	. Vente des matériaux issus de la collecte & collecte spécifique	0 €		16 522 €		590 €			17 112 €	
	. Recettes diverses (pénalités de retard, remboursement de sinistre)	1 262 €			0 €		0 €		1 262 €	
	. Subventions et aides Sensibilisation, citeo Développement Durable, vente composteurs		36 182 €				1 283 €		37 465 €	
	. Recettes emploi D'avenir		0 €						0 €	
	. Redevance spéciale	171 648 €							171 648 €	
	. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	2 079 289 €							2 079 289 €	
	. Budget principal	207 260 €							207 260 €	
Recette globale de collecte et de traitement des déchets 2025									2 514 035 €	
Coût de collecte en € / hab.		40,63 €		2,93 €	3,84 €		7,12 €		103,81 € / hab.	
Coût de traitement en € / hab.		15,54 €	0,00 €		0,03 €					
Coût " Déchetterie Végétaux " en € / hab.							33,72 €			
Coût de collecte en € / tonne		159,62 €		132,18 €	812,40 €		103,44 €		143,99 € / tonne	
Coût de traitement en € / tonne		80,96 €	0,00 €		6,91 €					
Coût " Déchetterie Végétaux " en € / tonne							76,71 €			

* 24218 habitants

** Accès autorisé aux particuliers hors territoire communautaire et aux professionnels

4.2 CE QU'IL S'EST PASSE EN 2025...

4.2.1 AMELIORATION DU TRI

Via les contrôles des ambassadeurs du tri et de la remontée d'informations des agents de collecte.

4.2.2 PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION ET DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Mise en place d'un Programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui consiste en la mise en œuvre par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue d'un diagnostic du territoire.

Il s'agit de construire un plan d'actions permettant de réduire la production des déchets ménagers et assimilés.

Ce dernier a été approuvé au Conseil communautaire du 09/12/2024.

Une Commission Consultative d'Elaboration et de suivi a eu lieu le 02/07/2025. Cette commission avait pour objectif de retravailler certaines actions et indicateurs liés avec leurs objectifs.

Parmi les principales actions réalisées en 2025 figurent :

- La distribution de carafes visant à réduire l'utilisation des bouteilles en plastique. Ainsi, 72 carafes ont été acquises pour une utilisation lors des réunions et événements de la collectivité, ainsi que pour une distribution auprès des communes membres et sur différents sites de la Vallée Dorée. 12 carafes ont également été remises à des restaurateurs du territoire, plusieurs autres professionnels ayant manifesté leur intérêt pour cette démarche.
- La diffusion de plusieurs communications sur les réseaux sociaux et dans Mag portant sur la réduction des déchets, le compostage et les déchets dangereux, afin de sensibiliser les habitants à l'adoption de comportements plus vertueux,
- La distribution d'adhésifs « Stop Pub »,
- La poursuite de la gestion différenciée des espaces verts, permettant de limiter la production de déchets verts tout en favorisant la biodiversité.
- L'organisation de la brocante annuelle du Parc Chédeville, complétée par la présence de la recyclerie mobile et la mise en place d'actions spécifiques de valorisation et de réemploi en fin d'évènement « fin de brocante ».
- La réalisation d'une campagne de caractérisation de la composition des ordures ménagères destinée à mieux connaître la composition des déchets produits sur le territoire. Cette action se poursuivra en 2026,
- Le déploiement du compostage partagé, accompagné de formations de guides-composteurs afin de favoriser l'appropriation du dispositif par les habitants.

Pour l'année 2026, la collectivité souhaite poursuivre et renforcer les actions de prévention des déchets.

Elle prévoit notamment d'accompagner les organisateurs de manifestations locales dans une démarche de labellisation « éco-événement », afin de réduire l'impact environnemental de ces manifestations et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.

Par ailleurs, une consultation interne est en cours pour l'acquisition d'un broyeur de végétaux. Cet équipement permettra d'organiser des sessions de broyage à destination des habitants et de favoriser la valorisation des déchets verts directement sur le territoire.

Enfin, d'autres projets sont à l'étude, notamment la mise en place d'un Repair Café, qui contribuerait à encourager la réparation, le réemploi et l'allongement de la durée de vie des objets, en cohérence avec les objectifs du PLPDMA.

4.2.3 DEPLOIEMENT DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET PARTAGE.

L'achat de composteurs individuels et partagés a fait l'objet d'un marché en décembre 2024.

Suite à la reconduction du fond vert par l'ADEME en 2024, la collectivité a obtenu une subvention pour la mise en place du compostage partagé.

Pour l'animation, un éco-animateur a été recruté pour renforcer le service et déployer le compostage.

Les premiers sites de composteurs partagés ont été installés dans les parcs de Bailleval et Rantigny ainsi qu'au niveau des services techniques (et jardins familiaux) de Liancourt.

4.2.4 CHANGEMENT LOGICIEL DECHETS

Dans le cadre du renouvellement de l'outil de gestion des déchets, une procédure adaptée a été menée et publiée le 12/12/2024 pour une remise des offres le 06/02/2025. La société UNICO a été retenue.

Les objectifs principaux de ce logiciel sont :

- ↳ Gestion des tournées de collecte et suivi des tournées en temps réel
- ↳ Guidage des opérateurs terrain et remontée des informations de collecte et des anomalies
- ↳ Export des données de collecte et d'anomalies
- ↳ Centralisation et planification des demandes usagers (livraison composteurs, bacs, encombrants)
- ↳ Facilitation du contrôle de la qualité du tri
- ↳ Suivi du stock de bacs

4.3 PERSPECTIVES 2026

4.3.1 AMELIORATION DU TRI

Via les contrôles des ambassadeurs du tri et de la remontée d'informations des agents de collecte.

4.3.2 RENFORCEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DU VERRE

Mise en place d'une borne à verre au niveau du foyer CDC Habitat à Liancourt.

Acquisition d'une borne à verre mobile pour mettre à disposition lors de manifestations.

4.3.3 RENOUVELLEMENT D'UNE BENNE

Conformément au plan pluriannuel de renouvellement du parc de bennes à ordures ménagères, le véhicule dont la date de première mise en circulation est le 30 mars 2004 fera l'objet d'un retrait du service et sera remplacé par un équipement neuf, en raison de sa vétusté.

4.3.4 DEPLOIEMENT DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET PARTAGE

Poursuite de la dotation en composteurs individuels et de la mise en place de sites de composteurs partagés.

4.3.5 ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN RECITS

Suite à l'accompagnement collectif à la "Mise en récits" par le Centre ressource du développement durable (CERDD), la collectivité va concrétiser ce projet en mettant en avant le compostage comme solution de valorisation des biodéchets.

La mise en récits sera également intégrée dans d'autres projets de la collectivité.

4.3.6 LANCEMENT D'UNE ETUDE SUR LA REDUCTION DE FREQUENCE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Une étude sera menée dans le cadre de la réorganisation du service de collecte. Elle portera notamment sur l'impact de la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles, avec la mise en place d'un passage en C0,5, soit une collecte tous les quinze jours.

4.3.7 ETUDE SUR LE DEPLOIEMENT DE CAMERAS EMBARQUEES INTEGRANT DES SOLUTIONS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Cette solution basée sur l'intelligence artificielle a pour objectif d'identifier les erreurs de tri en temps réel, mais également de permettre à la collectivité de repérer plus facilement les usagers concernés afin de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'accompagnement ciblées.